

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Supérieure de Commerce

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Sciences Commerciales et Financières**

Spécialité : Comptabilité et Finance

Thème :

**La gestion des risques financiers liés à la
trésorerie bancaire**

Cas de : « Al-Salam Bank Algeria »

Élaboré par :

HOUAS Walid

Encadré par :

Dr. BENAMMAR Abdelkader

Lieu de stage : Al-Salam Bank Algeria

Période de stage : Du 12/07/2020 au 27/08/2020.

Année universitaire : 2019 / 2020

Remerciements

Tout d'abord je remercie « ALLAH » de m'avoir donné la force, la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

Mes remerciements vont également à mes chers parents, en particulier à mon père pour ces conseils et encouragements.

Mes sincères remerciements à mon encadreur Dr. BENAMMAR Abdelkader, pour son encadrement, ses conseils et orientations.

Je tiens à exprimer ma gratitude et mes sincères remerciements à Monsieur AZZOUG Sofiane, Directeur de la Trésorerie à la banque Al-Salam, pour son accueil, sa gentillesse, ses conseils et tout le temps qu'il m'a consacré.

Je remercie également tous mes enseignants de l'Ecole Supérieure de Commerce pour les connaissances transmises tout au long de mon cursus.

Enfin, je remercie toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Dédicaces

*C'est avec un énorme plaisir, un cœur ouvert et une immense joie, que
je dédie ce travail à :*

MES CHERS PARENTS

*Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez
depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne
toujours.*

*Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils
seront toujours fiers de moi.*

A ma très chère sœur

A mes chers frères

A la grande famille

A tous mes amis que je ne pourrai oublier

Walid

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titre	Page
1	Profil des encours, des impasses de liquidité en stock	37
2	Profil des encours, des impasses de liquidité en flux	38
3	Le risque lié au repricing	39
4	Résumé du bilan et du hors bilan	47
5	Résumé de l'écart de variation de cours de change	47
6	Impact des fluctuations des cours de change sur le résultat	47
7	Evolution historique de poste encaisses en millions de DA	70
8	Amortissement de service mourabaha en millions de DA	72
9	Amortissement de service bai bitakssit en millions de DA	72
10	Amortissement de financement immobilier particuliers en millions de DA	73
11	Amortissement de service bai li adjel en millions de DA	73
12	Amortissement de service ijara en millions de DA	74
13	Amortissement de service istisna'a en millions de DA	74
14	Amortissement de service al salam en millions de DA	75
15	Amortissement de service moudharaba et moucharaka en millions de DA	75
16	Amortissement de service quardh hassan en millions de DA	76
17	Amortissement des autres actifs (les postes stables) en millions de DA	78
18	Evolution historique des dépôts à vue en millions de DA	81

LISTE DES TABLEAUX

19	Evolution historique des dépôts d'épargne en millions de DA	81
20	Amortissement des dépôts à terme en millions de DA	82
21	Amortissement des bons d'investissement en millions de DA	82
22	Evolution historique des provisions pour risques et charges en millions de DA	83
23	Amortissement des actifs et passifs en millions de DA	84
24	Impasses en flux en millions de DA	86
25	Impasses en stock en millions de DA	87
26	Calcul de l'indice de transformation en millions de DA	88
27	Montants et taux de marges des emplois à taux variables au 30/06/2020	89
28	Montants des ressources à taux variables au 30/06/2020 en millions de DA	89
29	Taux de marges des ressources à taux variables au 30/06/2020	90

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

N°	Titre	Page
1	La démarche prévisionnelle de la gestion actif-passif	33
2	La structure des taux par échéance	40
3	Mécanisme de la titrisation	51
4	Marge commerciale et d'intermédiation	57
5	Organigramme Général Al Salam Bank Algeria	66
6	Composition de poste encaisses	70
7	Composition de poste prêts et créances sur la clientèle	71
8	Composition de poste dettes envers la clientèle	80
9	Ecoulement des postes du bilan	85
10	Impasses en flux	86
11	Impasses en stock	87

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviations	Signification
ALCO	Asset-Liability Management Committee
ALM	Asset and Liability Management
ASBA	Al-Salam Bank Algeria
BA	Banque d'Algérie
CCP	Centre des Chèques Postaux
FCC	Fonds Commun de Créances
FRA	Forward Rate Agreement
GAB	Guichets Automatiques de Banque
GAP	Gestion Actif-Passif
IT	Indice de Transformation
LCR	Liquidity Coverage Ratio
NSFR	Net Stable Fundings Ratio
TCI	Taux de Cession Interne
TPE	Terminaux de Paiement Electronique
VAN	Valeur Actuelle Nette

SOMMAIRE

Remerciements	I
Dédicaces	II
Liste des tableaux	III
Liste des figures	V
Liste des abreviations	VI
Sommaire	VII
Résumés	VIII
Introduction générale	A
Chapitre I : La trésorerie et les risques bancaires	1
Introduction du chapitre	2
Section 1 : La trésorerie bancaire	3
Section 2 : Les risques bancaires	9
Section 3 : Normes et réglementation bancaire	12
Conclusion du chapitre	22
Chapitre II : La gestion actif-passif (ALM)	23
Introduction du chapitre	24
Section 1 : Présentation de la gestion actif-passif	25
Section 2 : Identification et évaluation des risques financiers	34
Section 3 : La gestion et la couverture des risques	48
Conclusion du chapitre	60
Chapitre III : La gestion des risques financiers au sein de «ASBA»	61
Introduction du chapitre	62
Section 1 : présentation de Al-Salam Bank	63
Section 2 : La démarche ALM pour gérer les risques au sein de Al-Salam Bank	67
Section 3 : Analyse et recommandation	91
Conclusion du chapitre	94
Conclusion générale	95
Bibliographie	98
Table des matières	101

Résumé :

Toute activité réalisée par le département de trésorerie, auprès d'une banque, est confrontée à une diversité de risques financiers à savoir le risque de liquidité, taux d'intérêt et taux de change qu'elle doit cerner et maîtriser. Pour ce faire, les banques font appel à des méthodes dynamiques qui leur permettent de bien les gérer. L'outil de gestion le plus utilisé à leur actuelle et le plus répandu au niveau des banques est celui de la gestion actif-passif (ALM).

La gestion actif-passif est une démarche globale qui se préoccupe des grands équilibres du bilan et qui a pour mission principale la gestion des risques financiers, le pilotage stratégique et l'optimisation de la rentabilité. Elle consiste à identifier les risques, à les mesurer puis à les gérer tout en veillant au respect des contraintes réglementaires.

Pour illustrer les différentes notions de la gestion actif-passif, un cas pratique est pris comme champ d'investigation au niveau d'Al Salam Bank, dont l'objectif est de voir de près comment l'outil ALM est utilisé notamment en matière de gestion de risque de liquidité et de taux de marge adoptés par cette dernière.

Notre cas pratique nous a permis d'avoir une idée de ce qu'est la gestion ALM auprès de département de la trésorerie de la banque d'accueil et la manière de traiter les risques auxquels sont confrontés.

Mots clés : risque financiers, risque bancaire, trésorerie bancaire, la gestion actif-passif, la gestion des risques.

ملخص :

إن أي نشاط يقوم به قسم الخزينة يواجه مجموعة متنوعة من المخاطر المالية، وهي على وجه التحديد المخاطر المرتبطة بالسيولة وأسعار الفائدة وأسعار الصرف، والتي يجب تحديدها والسيطرة عليها. ولهذا فإن البنوك تستخدم أساليب ديناميكية تسمح لها بإدارتها على النحو المطلوب، الأداة الأكثر استخداماً من طرف البنوك تتمثل في إدارة الأصول والخصوم.

إدارة الأصول والخصوم هي نهج شامل يركز على توازن أرصدة الميزانية، وتتمثل مهمتها الرئيسية في إدارة المخاطر المالية والتوجيه الاستراتيجي وتحقيق أقصى الأرباح، وهو ينطوي على تحديد المخاطر وقياسها وإدارتها مع ضمان الامتثال للقيود التنظيمية.

لتوضيح المفاهيم المختلفة لإدارة الأصول والخصوم، يتم أخذ حالة عملية كمجال للتحقيق على مستوى بنك السلام، والهدف منها هو معرفة كيفية استخدام أداة إدارة الأصول والخصوم عن كثب، خاصة من حيث إدارة مخاطر السيولة ومعدل هامش الربح الذي تعتمد هذه الأخيرة.

سمحت لنا حالتنا العملية بالحصول على فكرة عن إدارة الأصول والخصوم في قسم خزانة في البنك المضيف وكيفية التعامل مع المخاطر التي تواجهها.

الكلمات المفتاحية: المخاطر المالية، المخاطر البنكية، الخزينة البنكية، إدارة الأصول والخصوم، إدارة المخاطر.

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'activité bancaire est au cœur de l'économie mondiale actuelle, elle joue un rôle primordial dans le développement des économies des pays. Le secteur bancaire est caractérisé par un environnement concurrentiel et complexe, en générant une multiplication des menaces et des risques qui pourront toucher cette économie par des crises dangereuses.

Etant le paysage bancaire est quasiment bouleversé, les conditions de fonctionnement des marchés financiers sont modifiées et le système financier est devenu plus vulnérable. A ce titre, durant l'année 2007, l'économie mondiale a été affectée par une crise financière, à savoir la crise des subprimes, qui a touché tout le secteur bancaire. Ladite crise est liée aux prêts hypothécaires, provoquant ainsi une crise de confiance vis-à-vis des banques, et par conséquent une crise de liquidités touchant le secteur bancaire dans le monde entier.

Confrontées à des difficultés financières, les banques ont été contraintes d'adopter des méthodes plus dynamiques dans la gestion des risques bancaires dont la gestion actif-passif (ALM ou Asset Liability Management).

L'ALM est une démarche globale qui se préoccupe des grands équilibres du bilan. Il s'agit de l'ensemble des techniques et outils permettant la maîtrise de la gestion des risques financiers tout en veillant au respect des contraintes réglementaires et des objectifs de performance fixés par l'établissement bancaire.

Donc la gestion actif-passif (ALM) d'une institution financière a pour un objectif de mesurer et de contrôler les risques financiers, qui sont le risque de taux, de change et de liquidités afin de prendre des actions adéquates permettant de préserver la marge d'intérêt de l'établissement.

La non maîtrise du risque de liquidité a un impact immédiat sur le résultat et/ou sur la situation nette de la banque. La survenance de cas d'illiquidité induit une perte directe sur capital et sur l'intérêts. Ce qui représente l'un des principaux risques financiers auxquels le banquier doit accorder une très grande importance. Car une pénurie de liquidités peut très rapidement se transformer en problème de solvabilité pour certaines institutions financières.

Ce contexte, nécessite de lui donner une importance majeure d'une part, et de tenir en compte les caractéristiques et les modifications structurelles de la finance dans sa régulation d'autre part, qui s'imposent actuellement comme un impératif.

En Algérie, la création d'un marché monétaire et interbancaire a entraîné des risques nouveaux. En effet, le refinancement n'étant plus systématique, les banques commencent à passer d'une situation d'excès de liquidités bancaires connue depuis plusieurs années à celle d'échange de la liquidité afin de faire face aux besoins temporaires.

Pour cela la Banque d'Algérie n'a cessé de montrer son intérêt pour les risques bancaires, puisque de nos jours elle a pu répondre aux problèmes posés en identifiant le

risque et en le cernant pour mieux le maîtriser. Le règlement 02-03 du 14 novembre 2002 relatif au contrôle interne, confirme et continue dans cette voie en obligeant les banques à mettre en place un système de mesures et d'analyse des risques et un système de leur surveillance et leur maîtrise.

C'est ainsi que notre réflexion se fixe pour objectif de répondre à la problématique principale suivante :

« Quelle est l'approche à adopter par la banque pour gérer les risques liés à la trésorerie ? »

De cette optique découle une série de questions comme suit :

- Qu'est-ce que la trésorerie bancaire et les risques liés à celle-ci ?
- Qu'est-ce que l'ALM, et comment la banque conçoit-il cette approche pour gérer les risques financiers ?
- En pratique, comment traite-t-ont les risques liés à la trésorerie ?

Hypothèses de la recherche :

Les hypothèses formulées à propos de ce sujet sont les suivantes :

- La trésorerie est une source de profit lorsqu'elle intervienne chaque jour sur les marchés monétaires et de change. Une bonne gestion des ressources de la trésorerie est indispensable pour la réalisation de cette profitabilité ;
- La trésorerie représente une partie essentielle de l'ALM de par la nature de son activité principale qui consiste à gérer les flux de liquidité, ce qui lui a permis d'élaborer des procédés de gestion des risques financiers ;
- L'approche ALM consiste à effectuer une analyse des postes du bilan et d'un calcul de liquidité afin de déterminer la position de cette dernière et de proposer des solutions adéquates pour chaque cas.

Objectifs recherchés :

L'objectif de ce travail est d'étudier les risques liés à la trésorerie afin de connaître leurs sources, conséquences et leur traitement au niveau de la banque.

Développer mes connaissances en matière de :

INTRODUCTION GENERALE

- Gestion de la trésorerie bancaire et les risques y afférents ;
- Approche ALM (gestion actif-passif d'une banque).

Raisons du choix du sujet :

Ce travail est motivé par la volonté de démontrer l'apport de la gestion de la trésorerie dans la maîtrise des risques financiers et en plus particulièrement le risque de liquidité que la banque doit faire face afin d'éviter toute situation défavorable, d'une part.

D'autre part, le plaisir de traiter un sujet d'actualité et une problématique que les banques algériennes rencontrent souvent. Je considère aussi que le travail sur ce sujet contribue à améliorer mon savoir et savoir-faire et s'acquérir d'une expérience qui me servira plus tard notamment dans la vie professionnelle.

Méthodologie de recherche :

Pour répondre à la problématique, nous avons suivi une démarche méthodologique qui s'appuie sur deux approches :

- **L'approche descriptive** : dans la partie théorique, une recherche documentaire à travers l'exploitation d'information externe et secondaire relative à ce thème (consultation d'ouvrages, articles, site internet, ...)
- **L'approche analytique** : dans la partie pratique, une étude de cas sera réalisée au niveau d'une banque.

Plan du travail :

Ce travail de recherche sera développé sur trois principaux chapitres :

Le premier chapitre aura pour objectif de présenter la trésorerie tout en énumérant ses principales fonctions. Par la suite nous passerons en revue l'ensemble des risques auxquels une banque peut être exposée et nous concluons par la présentation de la réglementation internationale et nationale (algérienne) relative à la gestion des risques bancaires.

Le deuxième chapitre sera consacré à définir le champ d'application et les conditions nécessaires pour l'ALM, afin de passer à l'identification et la mesure des risques financiers, suivi par l'exposition des outils de la gestion et la couverture des risques.

INTRODUCTION GENERALE

Le troisième chapitre sera réservé à notre cas pratique. Ainsi, nous tenterons de mettre en application une partie des outils mis en avant par l'ALM pour la mesure du risque de liquidités et le taux de marge au sein de notre banque d'accueil. Il aura pour objectif d'étudier sa situation de liquidité, de taux et de formuler les recommandations pour Al-Salam bank.

CHAPITRE I

La trésorerie et les risques bancaires

Introduction du chapitre

Le secteur bancaire est caractérisé par des risques de plusieurs natures depuis des années, l'évolution des échanges et le progrès de l'économie ont toujours été favorisés par l'intervention de l'intermédiaire qui injecte de l'argent dans des activités.

La banque est un intermédiaire entre les agents qui ont besoin de financement et les agents a capacité de financement, cette dernière assure cette intermédiation en positionnant le département de Trésorerie comme un centre de coût interne.

Ainsi, le développement de l'activité bancaire et des marchés financiers a poussé les banques à se tourner vers les activités de marché qui ont, à leur tour entraîné la manifestation de nouveaux risques à gérer.

Le département de trésorerie a pour mission principale d'augmenter la rentabilité de la banque, à travers l'intervention directe sur les marchés, ou par l'intermédiation entre les départements prêteur et emprunteur de la banque, cette fonction met ce département en face une multitude de risques de différents types relatifs aux déséquilibres généraux qui peuvent apparaitre dans le bilan de la banque ou l'établissement financiers.

A travers ce chapitre nous allons mettre l'accent sur la trésorerie bancaire et les risques liés celle-ci, à travers les trois sections suivantes :

La première section servira d'entrée aux notions liées à la trésorerie bancaire à travers une définition, les objectifs, ainsi que les outils de département de la trésorerie et ses missions.

La deuxième section de ce chapitre a pour objet de donner une idée générale sur les risques engendrés par l'activité bancaire et qui mettent les établissements financiers tout le temps en danger.

Enfin, et à travers la troisième, nous passerons en revue les différents ratios financiers recommandés par des instances internationales (comité de Bâle) et imposés par les autorités de tutelle en Algérie.

Section 1 : La trésorerie bancaire

Dans les banques traditionnelles, la liquidité correspond aux espèces, ou aux actifs pouvant être rapidement convertis en espèces, nécessaires pour faire face aux obligations de la trésorerie bancaire en fonction de leur échéance, ou les demandes de retraits de fonds.

La gestion de la trésorerie met l'accent sur l'importance de la liquidité bancaire, et l'obligation qu'a une banque de maintenir quotidiennement des liquidités suffisantes et nécessaires pour faire face à ses engagements

La trésorerie est la somme de l'ensemble des actifs disponibles « liquide », et les dettes à court terme « engagements », en d'autres termes le solde de trésorerie est égal aux encaissements moins les décaissements.

1- Définition de la trésorerie bancaire

La trésorerie de la banque se trouve au centre de l'ensemble des opérations effectuées par les différentes structures de l'établissement, et constitue ainsi un intermédiaire entre les départements « collecte de dépôts » et « octroi de crédits ». La trésorerie bancaire sert à coordonner et gérer les montants, les échéances, les devises et les positions de la banque ce qui fait d'elle un centre de traitement et de profits indépendant.

Donc cette dernière est la résultant de tous les flux générés par l'activité bancaire qui repose principalement sur collecte de dépôts et octroi de crédit.

La trésorerie idéale est égale à zéro (0), si le solde est positif donc le trésorier pourrait être placé l'argent, s'il est négatif donc le trésorier pourrait être demandé un crédit à court terme.

Ainsi, dans cette première section sera définie la trésorerie de la banque et les fonctions et les outils du département de trésorerie.

2- Les fonctions de la trésorerie

Dans la majorité des banques, on peut distinguer deux fonctions fondamentales de la trésorerie :

2-1 La trésorerie sociale

C'est « le bras armé de la gestion Actif-Passif »¹, elle est considérée comme une entité fonctionnelle, son rôle est de réaliser les programmes de financement arrêtés par le comité de l'ALM (Asset Liability Management).

2-2 La trésorerie autonome

Considérée comme une entité opérationnelle indépendante, elle « Mène une activité de marchés »² dans le but de réaliser des gains, que ce soit pour le compte de la banque ou des tiers.

Son but principal est de réaliser des produits financiers pour les revendre aux clients de la banque.

3-Missions et qualités de trésorier

Le trésorier est chargé d'assurer de la liquidité et la sécurité des transactions, gérer les risques afin d'augmenter la marge de la banque. Pour bien mener ses missions il doit satisfaire un certain nombre de qualité.

3-1 Les missions du trésorier³

Les principales missions du trésorier sont :

Assurer et gérer la liquidité

Le trésorier est la personne la mieux placée pour suivre l'évolution de la liquidité bancaire, cela signifie la capacité de la banque à faire face à ses échéances.

De ce fait, il doit à tout moment assurer les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements financiers.

Gérer les risques

Chaque décision prise peut comporter un risque qu'il faut maîtriser, il s'agit essentiellement du risque de liquidité et le risque de contrepartie (risque de défaillance d'une contrepartie), à cela s'ajoute le risque de taux et le risque de change.

¹ DUBERNET M, Gestion actif-passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997, p.281.

² Ibid.

³ SION M, Gérer la trésorerie et la relation bancaire, Dunod 5^{ème} édition, Paris, 2011, p.28.

Une fois le risque est mesuré, il faut diminuer son importance, en se souciant de la contrainte de coût, qui peut être confondue avec l'un des principaux objectifs du trésorier consistant à minimiser les frais financiers.

Augmentation des marges

En tant que spécialiste financier, et avant tout spécialiste multiproduits, le trésorier doit participer à améliorer le résultat financier de la banque.

Pour ce faire, il doit augmenter le rendement des actifs et diminuer le coût des ressources ; un tel objectif ne peut s'atteindre que si le trésorier négocie les conditions de financement et de placement les plus justes.

Assurer la sécurité des transactions

Le trésorier doit disposer d'une série d'outils qui se définissent à travers les différents moyens de règlements et des circuits bancaires sécurisés pour faire face aux tentatives de fraude ainsi que prendre des mesures correctives.

3-2 Les qualités requises¹

Pour que le trésorier arrive à bien mener ses missions, il doit satisfaire un certain nombre de qualités notamment :

- **L'organisation** : à travers la démarche de gestion quotidienne ;
- **La technicité** : par la maîtrise des différents éléments du logiciel utilisé ;
- **L'anticipation** : le trésorier doit avoir la capacité de prévoir les flux financiers futurs et de les réaliser ;
- **La communication** : le trésorier s'alimente de l'information grâce aux différents intervenants dans le système bancaire, par conséquent ces informations doivent être fiables et fournies en temps voulu pour avoir de meilleures prévisions possibles.

4- Les outils du département trésorerie

Le département de trésorerie utilise des outils directs et indirects pour contrôle et gérer ses relations avec les départements prêteurs et emprunteurs de fonds, afin de satisfaire ses derniers.

¹ SION M, Op. Cit, p.31.

4-1 Les outils directs

4-1-1 Le comité de gestion actif-passif ou Asset Liability Management Comitee

(ALCO)

ALCO est un comité principalement chargé de la gestion actif-passif et les risques d'une banque, tous les choix décidés par ce comité sont soumis à l'approbation de l'organe de direction.

Généralement, les participants se réunissent une fois par mois et beaucoup plus fréquemment durant les moments de crises, leur travail consiste à arrêter un plan d'action selon des prévisions conjoncturelles d'un mois au maximum, « il est en charge du suivi des marchés, des opérations financières et de trésorerie »¹.

Pour cela, ce comité peut comporter les membres suivants :²

- Le directeur général de la banque ;
- Le directeur du département trésorerie ;
- Le directeur comptable ;
- Un auditeur ;
- Le responsable de contrôle de gestion et de la planification ;
- Un expert financier ;
- Un économiste.

4-1-2 Le taux de cession interne

Les taux de cession internes (TCI) sont les taux auxquels l'ensemble des opérations de placement des ressources et de refinancement des emplois en interne de la banque. Autrement dit, « C'est le taux de transfert des liquidités d'un département à un autre ».³

Le TCI suppose le partage de l'activité en deux centres de profit, celui de la collecte de l'épargne et celui du crédit. L'activité « collecte » prête les ressources qu'elle collecte auprès de sa clientèle à la trésorerie, qui elle-même refinance l'activité « crédit » pour les fonds qu'elle emploie. Tout écart global est nécessairement refinancé par la trésorerie sur le marché de capitaux.

¹ RANSON G-P, Trésorerie, risques de marchés et gouvernement d'entreprise, Economica, 2003, p.44.

² DUBERNET M, Op. Cit, p.279.

³ VAN GREUNING H, BRATANOVIC S-B, Analyse et gestion du risque bancaire : un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier, Éditions ESKA, 2004, p.89.

La mise en place d'un système de taux de cession interne permet aux unités commerciales de rémunérer d'une marge commerciale par rapport à leurs efforts, et pour le département chargé de la trésorerie attribuer une marge de transformation.

4-2 Les outils indirects

En plus de ALCO et le taux de cession interne le département de trésorerie a besoin d'intervenir sur les différents marchés pour influencer les départements commerciaux de la banque.

Le département trésorerie peut intervenir directement sur le marché monétaire pour prêter ou emprunter des fonds comme il peut intervenir sur le marché de change pour ouvrir ou clôturer une position de change. Ces deux possibilités permettent à ce département d'influencer les taux proposés par les autres départements de la banque car ils sont obligés d'aligner leurs taux à ceux du marché.

4-2-1 L'intervention sur le marché monétaire

Le marché monétaire ou le marché des capitaux à court terme Il rassemble les intervenants qui cherchent à prêter ou à emprunter de l'argent durant un laps de temps pouvant aller de quelques jours à 12 mois.

Le marché monétaire est subdivisé en deux compartiments : le marché interbancaire et le marché des titres de créances négociables.

4-2-1-1 Le marché interbancaire

Le marché interbancaire est l'instrument des banques désireuses de compenser quotidiennement leurs excédents et déficits de trésorerie. Il est également un lieu privilégié d'actions de la banque centrale qui, dans un contexte de désinflation, pratique une politique de taux d'intérêt, délaissant la politique d'encadrement du crédit.¹

Dans ce marché en trouve quatre intervenants essentiels sont :

- Les établissements de crédit ;
- Le Trésor Public ;
- Les investisseurs institutionnels ;
- La banque centrale.

Le rôle du marché interbancaire est d'assurer :

¹ POINCELOT D, Les marchés de capitaux français, Editions management société, Paris, 1998, p.36.

- L'équilibre des trésoreries des différents établissements de crédit (ajuster leur besoin et capacité de financement) ;
- La régulation et la supervision du système bancaire ;
- Le contrôle de la création de la masse monétaire en vue de la maîtrise de l'inflation.

4-2-1-2 Le marché des titres de créances négociables

Le marché des titres de créances négociables rassemble l'offre et la demande de fonds à court et moyen terme. Ce marché est ouvert à tous les agents économiques qui peuvent émettre des titres négociables assimilables à des obligations à court terme.¹

Elles comprennent des titres négociables à court terme (certificat de dépôt, billet de trésorerie, les bons du trésor à taux fixe), et des titres à moyen terme (les bons à moyens terme négociables, les bons à taux fixes annuels, les bons des institutions et sociétés financières).

4-2-2 l'intervention sur le marché financier

Le marché financier est un marché des capitaux à moyen et long terme, il rassemble les intervenants qui ont des besoins ou des capacités de financement durant un laps de temps qui dépasse les 12 mois.

Ce marché est composé en deux compartiments : le marché primaire et le marché secondaire.

4-2-2-1 Le marché primaire

Représente le marché des titres neufs proposés pour la première fois en bourse, c'est-à-dire par appel public à l'épargne, il permet aux entreprises de faire les opérations suivantes :

- Introduction en bourse ;
- Privatisations ;
- Augmentation de capital ;
- Lancement d'un emprunt obligataire.

¹ TEULON F, Les marchés de capitaux : bourses, marché monétaire, marché des changes, produits dérivés, Seuil, 1997, p.3.

4-2-2-2 Le marché secondaire

Est le marché des titres d'occasion, en d'autres termes le marché sur lequel s'échangent des titres antérieurement émis, le passage d'un compartiment à un autre se fait de manière instantanée, le rôle du marché secondaire est d'assurer la liquidité et la mobilité de l'épargne.

Section 2 : Les risques bancaires

Le risque est au cœur de l'activité bancaire car chaque opération effectuée est souvent accompagnée d'une certaine incertitude. La création du risque est la source principale des pertes, pour un établissement, mais dès qu'il est maîtrisé il devient source de profit.

Donc ce domaine d'activité expose l'établissement de crédit à des risques multiples, que nous allons définir brièvement dans cette section.

1- Définition du risque bancaire

On peut définir le risque comme un élément d'incertitude ou un danger éventuel qui peut affecter l'activité d'un établissement, il est caractérisé par l'incertitude, c'est-à-dire la probabilité de survenue de ce danger.

Selon Joel Bessis « le risque désigne l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses »¹.

Le risque bancaire peut se définir synthétiquement comme « l'incertitude temporelle d'un évènement ayant une certaine probabilité de survenir et de mettre en difficulté la banque »², donc on peut dire que le risque bancaire est le danger futur avec une probabilité de survenir.

2- Les types de risques bancaires

On peut classer ces risques selon plusieurs critères, nous retenons la méthode qui distingue les risques financiers des risques non financiers.

¹ BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Dalloz, Paris, 1995, p 2.

² DESMICHT F, Pratique de l'activité bancaire, Dunod, 2004, p.239.

2-1 Les risques non financiers

Ce type de risques résulte principalement du fonctionnement de l'établissement (la banque) et dans ses processus de gestion et non pas de son activité. Cette catégorie regroupe principalement :

2-1-1 Risque opérationnel

« Le risque résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Il inclut les risques de fraude interne et externe »¹.

D'après cette définition, il s'agit d'un risque qui englobe tous les événements qui peuvent être source de pertes comme : les fraudes, qu'elles soient externes ou internes, les pratiques contraires aux lois, les dommages aux biens, la défaillance des processus, etc.

2-1-2 Risque stratégique

Ce risque lié directement aux décisions prises par les responsables, en termes d'adaptation d'une nouvelle stratégie ou de changement de la politique de développement de la banque.

2-2 Les risques financiers

Un risque financier est l'incertitude d'une perdre qui provient suit à une opération financière. Par conséquent, ces risques dépendent de l'activité de la banque et de l'environnement dans lequel elle opère.

Ainsi on peut rencontrer plusieurs formes de ces risques, les principaux types de risques financiers sont les suivants :

2-2-1 Risque de liquidité

C'est la situation ou « la banque incapable de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds émanant de sa clientèle ou d'autres établissements de crédit »²

¹ Banque d'Algérie, Règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banque et établissements financier, Article 02

² DE COUSSERGUES S, GAUTIER B, Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie, Dunod, Paris, 2005, p.121.

Autrement dit, c'est les cas de l'illiquidité d'un établissement de crédit, ou ce dernier ne pouvez pas régler ses engagements à travers les tiers, ou la difficulté de vendre un actif sur le marché.

Pour s'assurer contre cette situation, la banque doit garder des actifs liquides pouvant être transformé en monnaie sans perte importante, comme les (bon de trésors, certificats de dépôt, etc.).

2-2-2 Risque de taux d'intérêt

« Le risque de taux d'intérêt est le risque de voir les résultats affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt »¹.

« Le risque de taux représente, pour un établissement financier, l'éventualité de voir sa rentabilité affectée par la fluctuation des taux d'intérêt. Il peut s'appréhender différemment selon qu'il menace la marge de transformation ou la valeur patrimoniale, mais dans les deux cas, le risque obère les fonds propres »².

Les effets de la variation des taux d'intérêt peuvent être appréhendés de deux manières, sur la marge de transformation (les résultats courants) ou sur la valeur patrimoniale de l'établissement, mais dans les deux cas le risque obère les fonds propres.

Ce risque se manifeste, par exemple, quand un établissement finance un emploi à long terme qui est un taux variable, avec une ressource court terme qui est un taux fixe, et que les taux baissent.

2-2-3 Risque de taux de change

« Le risque de change est l'éventualité de voir la rentabilité de l'établissement affecter par les variations des taux de change »³. Donc ce risque concerne principalement les banques qui détiennent des actifs, ou des passifs en monnaie

C'est-à-dire. C'est le risque de variation d'une valeur d'actif ou d'un flux financier suite au changement du taux de change, il est lié aux opérations qui s'effectuent avec des monnaies.

¹ BESSIS J, Op. Cit, p. 17.

² DUBERNET M, Op. Cit, p. 81.

³ Ibid., p. 93.

2-2-4 Risque de marché

« Le risque de marché est celui de déviations défavorables de la valeur de marché des positions pendant la durée minimale requise pour liquider les positions »¹.

C'est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille, à cause de la variation qui touche les paramètres de marché.

2-2-5 Risque de contrepartie

En peut le définir comme étant la dégradation de la situation financière d'un emprunteur. C'est le premier risque auquel peut être confronté une banque puisqu'il s'agit là du défaut d'un client qui entraîne la perte de tout ou partie de la créance engagée.²

2-2-6 Risque de solvabilité

« Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles »³.

Section 3 : Normes et réglementation bancaire

Vu le développement des produits financiers et la concurrence entre les banques, ces dernières s'orientent vers des activités de plus en plus risquées pour atteindre leurs rentabilités, ces orientations peuvent mettre en danger l'ensemble du système bancaire.

Afin d'éviter cette situation, les autorités de tutelle ont imposé aux banques des règles de contrôle des risques, pour assurer le bon fonctionnement du système bancaire en même temps que la sécurité des déposants.

Cette section a pour but de présenter la réglementation prudentielle internationale d'une part. D'autre part nous présentons les normes locales qui doivent s'appliquer.

¹ BESSIS J, Op. Cit, p. 18.

² BESSIS J, Op. Cit, p.15.

³ Ibid., p. 20.

1- Normes du Comité de Bâle

1-1 Comité de Bâle

Créé en 1974 par les dix principaux pays industrialisés (G10), le Comité de Bâle est chargé de renforcer la solidité du système financier mondial ainsi que l'efficacité du contrôle prudentiel et la coopération entre régulateurs bancaires. Il rassemble aujourd'hui les superviseurs de 28 pays¹, c'est un forum qui se rassemble environ quatre fois par an pour traiter des sujets relatifs à la supervision bancaire.²

Historiquement, les travaux du Comité de Bâle ont abouti à la publication de trois grands accords :³

- Bâle I en 1988, son dispositif principal (ratio de Bâle I, dit ratio « Cooke » du nom du premier Président du Comité de Bâle) ;
- Bâle II en 2004, ces accords de reposaient sur trois piliers. Le premier visait à définir les exigences minimales de fonds propres des banques. Le deuxième instaurait le principe d'une surveillance prudentielle individualisée. Enfin, le troisième se focalisait sur les notions de transparence et de discipline de marché ;
- Bâle III la fin 2010, ces accords visent à établir un renforcement des exigences en fonds propres, en raison du déclenchement de la crise financière de 2007/2008 (crise des subprimes).

1-2 Ratio Cooke

Le ratio Cooke est une norme établie par le comité de Bâle dans les accords de 1988. Il prévoit que les banques détiennent au moins des fonds propres à hauteur de 8% par rapport aux engagements pondérés en fonction des risques.

Sa formule peut être donnée comme suit :

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{\text{Actifs pondérés par les risques}} \geq 8\%$$

¹ Les 28 pays sont : (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Espagne, États- Unis, France, Hong Kong, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Turquie, Union européenne).

² <https://acpr.banque-france.fr/europe-et-international/banques/instances/comite-de-bale>, consulté le 11/04/2020 à 02 :14.

³ <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/marches-financiers/acteurs-de-la-finance/comite-de-bale>, consulté le 11/04/2020 à 02 :21.

- Au numérateur de ce ratio on retrouve les fonds propres réglementaire =
 - + Fonds propres de base (capital social, report à nouveau et réserves)
 - + Fonds propres complémentaires (provisions, réserves latentes ...)
 - + Fonds propres surcomplémentaires (emprunts subordonnés et bénéfices intermédiaires).
- Au dénominateur de ce ratio on prend en considération les actifs pondérés par les risques. Ces derniers sont les actifs pondérés par un coefficient exprimant le degré de risque moyen :
 - 0% pour les créances sur Etat et assimilés ;
 - 20% pour les créances sur les établissements de crédit ;
 - 50% pour les prêts hypothécaires ;
 - 100% pour les autres crédits à la clientèle.

Notons que : ce ratio ne prend pas en considération certains risques notamment le risque de marché et le risque opérationnel.

1-3 Ratio Mac Donough¹

Les accords dits de Bâle II définissent ainsi un nouveau ratio de solvabilité bancaire, dit ratio « Mac Donough » fondé sur le même principe que le ratio Cooke. Il se définit de la façon suivante :

$$\text{Ratio Mac Donough} = \frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{\text{Risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 8\%$$

Ce ratio affine le précédent en imposant aux établissements de crédit de détenir un niveau de fonds propres minimum davantage en adéquation avec l'ensemble des risques encourus.

1-3 Ratio de levier

Le Comité de Bâle a donc décidé de limiter l'effet de levier dans le secteur bancaire afin d'atténuer le risque que son inversion fait peser sur la stabilité du système financier.

Sa formule peut être définie comme suit :

¹ Ibid.

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\text{Fonds propres de base}}{\text{Totale des actifs}} \geq 3\%$$

1-4 Ratios de liquidité

Pour pallier le risque de transformation qui découle à cause de l'activité traditionnelle des banques, le Comité de Bâle intègre dans son dispositif de régulation (Bâle III) la mise en place de deux ratios de liquidité :

- Ratio de liquidité à court terme (LCR ou Liquidity Coverage Requirement) ;
- Ratio de liquidité à long terme (NSFR ou Net Stable Funding Ratio).

1-4-1 Ratio de liquidité à court terme

Ce ratio impose aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

Il se définit de la façon suivante :

$$\text{LCR} = \frac{\text{Actifs liquides de haute qualité}}{\text{Flux de trésorerie à 30 jours}} \geq 100\%$$

- Où les actifs liquides comportent le cash, les réserves à la Banque Centrale, les titres souverains et assimilés.
- Les flux de trésorerie représentent les fuites de dépôts, le non renouvellement des emprunts, l'utilisation des lignes de crédits possibles diminués des renouvellements des crédits.

1-4-2 Ratio de liquidité à long terme

Le but recherché par la présente norme est d'assurer à toute banque un financement stable, qui lui permet de poursuivre sagement ses activités, pendant une période d'un an, il est structuré de manière à ce que les actifs à long terme soient financés avec un montant minimum de passifs stables en rapport avec leur profil de risque de liquidité sur une période d'un an.

Sa formule de calcul est la suivante :

$$\text{NSFR} = \frac{\text{Montant de financement stable disponible}}{\text{Montant de financement stable exigé}} \geq 100\%$$

- Au numérateur de ce ratio on retrouve le montant de financement stable disponible
=

- + Fonds propres de bases et complémentaires
 - + Actions d'une durée ≥ 1 an
 - + Passifs d'une durée ≥ 1 an
 - + Dépôts d'une durée < 1 an conservables.
- Au dénominateur de ce ratio on le montant de financement stable exigé =
 - + Somme des actifs détenus et financés
 - + Montant des actifs hors bilan (risques potentiels).

2- Réglementation bancaire en Algérie

La banque est amenée à prendre des risques relativement importants, qui peuvent mettre en péril l'ensemble du système bancaire par les effets de contagion. Afin d'éviter cette situation, les autorités de tutelle ont mis en place certaines règles et obligations quantitatives et autres qualitatives, pour garder la solidité et la stabilité du secteur bancaire.

Ce dispositif constitue principalement de mesures à respecter, notamment :

- Le capital minimum ;
- Le ratio de solvabilité ;
- Le ratio de liquidité ;
- Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes ;
- La division des risques ;
- Les réserves obligatoires ;
- Le régime de participation ;
- Le niveau des engagements extérieurs ;
- La position de change.

2-1 Le capital minimum

C'est le capital que les banques et les établissements financiers doivent disposer au moment de leur constitution.

Le capital « est l'ordre de dix milliards de dinars (10 000 000 000 DA) totalement libérés pour les banques et de trois milliards cinq cent millions de dinars (3 500 000 000 DA) totalement libérés pour les établissements financiers »¹.

L'article 3 du même règlement stipulant que, les banques et établissements financiers dont le siège social est à l'étranger sont tenus d'affecter à leurs succursales, autorisées par le Conseil de la monnaie et du crédit pour effectuer des opérations de banque en Algérie, une dotation au moins égale au capital minimum exigé pour la constitution des banques et établissements financiers de droit algérien relevant de la même catégorie, pour laquelle la succursale a été autorisée. Cette dotation doit être libérée dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 2.

2-2 Coefficient minimum de solvabilité

Le ratio de solvabilité a pour objectif central de garantir la capacité des établissements de crédit à faire face à la défaillance de leurs contreparties.

Sa formule est la suivante :²

$$\text{Ratio de solvabilité} = \frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{\text{Risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 9.5\%$$

Les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de base et les fonds propres complémentaire.

D'après l'article 09 de ce même règlement, les fonds propres de base sont constitués de la somme :

- Du capital social ou de la dotation ;
- Des primes liées au capital ;
- Des réserves (hors écarts de réévaluation et d'évaluation) ;
- Du report à nouveau créditeur ;
- Des provisions règlementées ;
- Du résultat du dernier exercice clos, net d'impôts et de distribution de dividendes à prévoir.

De ces éléments, sont à déduire :

¹ Banque d'Algérie, Règlement n°08-04 du 23 décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie, Article 2.

² Banque d'Algérie, Règlement n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 2.

-
-
- Les actions propres rachetées ;
 - Le report à nouveau débiteur ;
 - Les résultats déficitaires en instance d’affectation ;
 - Les résultats déficitaires déterminés semestriellement ;
 - Les actifs incorporels nets d’amortissements et de provisions constituant des non valeurs (écart d’acquisition) ;
 - 50% des montants des participations et de toute autre créance assimilable à des fonds propres détenus dans d’autres banques et établissements financiers ;
 - Les dépassements des limites en matière de participations ;
 - Les provisions complémentaires exigées par la commission bancaire.

Les fonds propres de base peuvent inclure les bénéfices à des dates intermédiaires à condition qu’ils soient :

- Déterminés après comptabilisation de l’ensemble des charges afférentes à la période et des dotations aux amortissements et provision ;
- Calculés nets des impôts sur sociétés et d’acomptes sur les dividendes ;
- Approuvés par les commissaires aux comptes et validés par la commission bancaire.

L’article 10 du règlement n°14-01 du 16 Février 2014 édicte que les fonds propres complémentaires comprennent :

- 50% du montant des écarts de réévaluation ;
- 50% du montant des plus-values latentes déroulant de l’évaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente (hors titres de participation détenus sur les banques et les établissements financiers) ;
- Les provisions pour risques bancaires généraux, constituées sur les créances courantes du bilan, dans la limite de 1,25% des actifs pondérés du risque de crédit ;
- Les titres participatifs et autres titres à durée indéterminée ;
- Les fonds provenant d’émission de titres ou d’emprunts, **à condition que** :
 - Ils ne soient remboursables qu’à l’initiative de l’emprunteur et avec l’accord préalable de la commission bancaire ;
 - Ils donnent la possibilité à l’emprunteur de différer le paiement des intérêts dans le cas où le niveau de sa rentabilité ne permettrait pas ce versement ;
 - Le remboursement anticipé ne soit pas prévu avant cinq ans, sauf s’il s’agit de la transformation de ce remboursement en fonds propres ;
 - Les créances du prêteur sur la banque ou l’établissement financier soient subordonnés à celles de tous les autres créanciers ;

- Ils soient disponibles pour couvrir des pertes même en dehors de la cessation d'activité ;
- Les fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui, sans répondre aux conditions énumérées ci-dessus, **remplissent les conditions suivantes** :
 - Si le contrat prévoit une échéance déterminée pour le remboursement, la durée initiale ne doit pas être inférieure à cinq (05) ans ; si aucune échéance n'est fixée, la dette ne peut être remboursée qu'après un préavis de cinq (05) ans ;
 - Le contrat de prêt ne comporte pas de clause de remboursement prévoyant que, dans des circonstances déterminées autres que la liquidation de la banque ou de l'établissement financier assujetti, la dette devra être remboursée avant l'échéance convenue et après le règlement de toutes les autres dettes exigibles à la date de mise en liquidation.

Concernant le coefficient des fonds propres de base, ce dernier est fixé à un seuil minimum de 7%, plus un coussin dit de sécurité utilisée en cas de crise de 2,5%.

2-3 Ratio de liquidité

En Algérie, ce ratio a été introduit par le règlement de la Banque d'Algérie n° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité et a fait l'objet de l'instruction de la Banque d'Algérie n°07-2011 du 21 décembre 2011 portant coefficient de liquidité des banques et des établissements financiers.

Ce ratio permet de suivre et de contrôler la faculté d'une banque à rembourser ses exigibilités à très court terme, il est destiné à assurer à l'établissement une couverture au moins à 100% des engagements à court terme par des actifs liquides ou arrivant à échéance à court terme.

Sa formule est la suivante :

$$\text{Ratio de liquidité} = \frac{\text{Actifs liquides à court terme}}{\text{Passifs exigibles à court terme}} \geq 100\%$$

2-4 Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes¹

L'objectif de ce coefficient est de maintenir une certaine permanence dans le comportement des banques en matière de ressources longues. Le respect de la règle de

¹ Banque d'Algérie, Règlement n°04-04 du 19 juillet 2004 fixant le rapport dit coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.

l'équilibre minimum impose de ne pas transformer des ressources courtes en emplois à termes.

Ce coefficient est le rapport entre emplois et ressources longs des banques et établissements financiers en monnaie nationale. Il doit respecter un minimum de 60%.

Sa formule est la suivante :

$$\frac{\text{Fonds propres} + \text{ressources permanentes}}{\text{Immobilisations nettes} + \text{autres emplois nettes long}} \geq 60\%$$

2-5 La division des risques

La diversification des risques consiste donc en l'allocation des actifs en évitant des politiques de concentration par emprunteurs, par groupe d'emprunteurs, par secteurs d'activité, par pays, par région géographique.

La réglementation relative au grand risque s'établit à deux niveaux :¹

- La première, limite pour toute banque ou établissement financier l'ensemble des risques nets pondérés qu'ils encourent sur un même bénéficiaire à maximum de 25% de ses fonds propres réglementaires ;
- La deuxième limite le total des grands risques encourus par une banque ou un établissement financier, à huit fois le montant de ses fonds propres réglementaires.

2-6 Les réserves obligatoires

Régi par le règlement n° 04-02 du 4 mars 2004 fixant les conditions de constitution des réserves minimales obligatoires. Les réserves obligatoires des banques sont constituées sur l'ensemble de leurs exigibilités collectées et/ou empruntées en dinars et des exigibilités liées à des opérations de hors bilan à l'exception des exigibilités envers la Banque d'Algérie. Les exigibilités empruntées auprès des autres banques peuvent être déduites dans les conditions fixées par la Banque d'Algérie.

Le Comité des Opérations de Politique Monétaire a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire de 10% à 8% ce à compter du 15 mars 2020.²

¹ Banque d'Algérie, Règlement n°14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, Titre 1.

² Banque d'Algérie, Communiqué sur la réunion du comité des opérations de politique monétaire, au 15/03/2020.

2-7 Régime de participation

Ce régime correspond aux limites fixées pour les participations prises dans les autres établissements, les limites de participation sont fixées à hauteur de :¹

- 15% des fonds propres réglementaires pour chaque participation ;
- 60% des fonds propres réglementaires pour l'ensemble des participations.

2-8 Le niveau des engagements extérieurs

Les banques et les établissements financiers sont tenus de maintenir en permanence un rapport entre les fonds propres réglementaires et les engagements pris vis-à-vis de l'étranger. Ce rapport est fixé de telle sorte que les engagements extérieurs ne dépassent pas une fois (01) les fonds propres réglementaires.²

2-9 La position de change

Les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter en permanence les règles prudentielles suivantes :³

- Un rapport maximum de 10% entre le montant de leur position longue ou courte dans chaque devise étrangère et le montant de leurs fonds propres ;
- Un rapport maximum de 30% entre la plus élevée des sommes des positions longues ou des positions courtes pour l'ensemble des devises et le montant de leurs fonds propres.

¹ Banque d'Algérie, Règlement n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, Article 19.

² Banque d'Algérie, Instruction n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers.

³ Banque d'Algérie, Instruction n° 78-95 du 26 décembre 1995 portant règles relatives aux positions de change, Article 03

Conclusion du chapitre

Le département de trésorerie est considéré comme un centre de profit pour la banque grâce à son intervention directe sur les marchés, cette activité est confrontée à une multitude de risques qui peut affecter la performance de la banque et le système bancaire en généralité.

Parmi les risques bancaires qui touche la performance des établissement financiers, sont les risques financiers à savoir le risque de liquidité, de change et le risque de taux d'intérêt.

Dans le but d'éviter les risques qui peuvent même mettre le système financier dans un situation de crise, les autorités de contrôle ont mis en place des dispositifs prudentiels qui s'expriment sous forme de ratios, ainsi que des normes prudentielles, pour maitriser ces risques qui tourne sur l'activité bancaire.

Pour gérer ces derniers les banques se sont donc tournées depuis quelques années vers une démarche active de gestion des risques et des équilibres bilantiels, ainsi que la gestion actif-passif (ALM), il s'agit d'une démarche consistant à optimiser la rentabilité et les risques engendrés par les opérations du bilan et du hors bilan.

D'ailleurs le chapitre qui se suit permet de donner une idée plus précise sur la gestion actif-passif.

CHAPITRE II

La gestion actif-passif (ALM)

Introduction du chapitre

L'accroissement de l'instabilité des marchés constaté ces dernières années a provoqué une forte volatilité des résultats bancaires ce qui a poussé les institutions, tant internationales que locales, de rendre le suivi et la gestion des risques obligatoire.

Pour cela les établissements financiers sont utilisés la gestion du bilan (ALM) pour maîtriser les risques financiers auquel est exposée, son but principal étant la gestion des risques financiers et des grands équilibres de bilan, elle consiste également en la couverture de besoin de liquidité de la banque et la gestion des variations des taux d'intérêt et le cours de change, qui peut influencer l'activité de l'établissement.

Pour une bonne gestion des risques, trois étapes doivent être suivies. Tout d'abord il s'agit de l'identification des facteurs et des sources du risque, puis la mesure de celui-ci, et enfin, la couverture de ces derniers.

L'identification consiste à détecter les différentes sources qui génèrent les risques financiers et à mettre en évidence l'impact des activités de la banque sur son profil du risque. Et la mesure de ces derniers permet d'évaluer les besoins futurs de financement et le danger future.

Après avoir mesuré les risques, il y'a lieu de mettre en place des dispositifs de couverture afin de réduire l'exposition au risque et assurant ainsi la continuité de l'activité de la banque.

L'objet de ce second chapitre est de définir le champ d'application et les conditions nécessaires pour l'ALM, afin de passer à l'identification et la mesure des risques financiers, ensuite seront exposés les outils de la gestion et la couverture des risques.

Section 1 : Présentation de la gestion actif-passif

Au cours des dernières décennies, la technique connue sous le nom de gestion de l'actif et du passif (Asset and Liability Management (ALM) en anglais) a connu une popularité remarquable. Initialement pionnée par les institutions financières anglophones au cours des années 1970 en tant qu'une technique actuarielle et de cash-flow matching,

L'ALM est devenu un cadre essentiel pour les banques et les compagnies d'assurance. L'objectif de l'ALM est d'assurer une bonne coordination entre les actifs et les passifs afin d'atteindre les objectifs financiers pour un niveau de risque spécifié et sous des contraintes prédéfinies. Le département d'ALM, qu'il s'agisse d'une compagnie d'assurance ou d'une banque, est donc responsable de produire des études donnant des recommandations sur la stratégie d'allocation de l'actif en fonction des contraintes du passif.

1- Définition

La gestion du bilan, ou Gestion Actif-Passif, est définie comme une : « Méthode globale et coordonnée permettant à une entreprise de gérer la composition et l'adéquation de l'ensemble de ses actifs et passifs et de son hors bilan. L'objectif de cette méthode est d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité, et en assurant une allocation de fonds propres de manière adaptée le volume et la structure des emplois et des ressources et des activités à l'évolution du marché et à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux ratios prudentiels »¹.

D'après J-M. ERRERA et C. JIMENEZ : « De manière générale, l'ALM a pour but, sur le court terme, de protéger les marges face à des fluctuations de taux d'intérêt et de taux de change, et d'optimiser les résultats sous des contraintes externes (règles prudentielles, concurrentielles) ou internes (limites de risques), et, sur le long terme, de protéger la valeur économique de la banque ; le tout devant être fait de manière prévisionnelle »²

Selon M. Dubernet « La gestion actif-passif vise à cantonner dans des limites consciemment déterminées les conséquences négatives éventuelles des risques financiers, principalement risque de liquidité, risque de taux et risque de change. Elle cherche à atteindre cet objectif dans les meilleures conditions de rentabilité. Pour ce faire, elle passe par la mesure et l'analyse des risques financiers et débouche sur des préconisations d'action »³.

¹ AUGROS J-C, QUÉRUEL M, Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire, Economica, Paris, 2000, p.3.

² ERRERA J-M, JIMENEZ C, Pilotage bancaire et contrôle interne, ESKA, Paris, 1999, p.95.

³ DUBERNET M, Op. Cit, p.291.

La Society of Actuaries donne une autre définition : « La gestion actif-passif, ou ALM, désigne un mode de gestion des affaires visant à coordonner les décisions relatives à l'actif et au passif ; il s'agit donc d'un processus continu, impliquant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision de stratégies se rapportant à l'actif et au passif dans le but d'atteindre des objectifs financiers, compte tenu d'une certaine tolérance au risque et de certaines contraintes. La gestion actif-passif est cruciale pour tout établissement devant placer des capitaux pour faire face à ses engagements et désireux de garantir une gestion financière équilibrée ».

La gestion actif-passif s'effectue sous deux contraintes :

- Les contraintes externes s'exercent en termes de réglementation : régulation de la solvabilité et des liquidités...
- Les contraintes internes s'exercent en termes de dispositif de contrôle interne des objectifs-résultats de gestion : rentabilité et contrôle du niveau de fonds propres. Les contraintes internes sont inopérantes si les contraintes externes présentent des failles.

2- Mission et objectif de la gestion actif-passif (ALM)

2-1 Mission

Compte tenu de la multitude de facteurs qui interviennent dans la structure du bilan et du hors bilan de la banque, la première mission de l'ALM est de veiller aux équilibres bilanciaux en assurant la cohérence entre les grandes masses du bilan. La stratégie de développement commande la nature des emplois et ressources, la politique d'investissement détermine le montant des immobilisations, les ratios prudentiels contraignent la structure du bilan en imposant des fonds propres minimums et le maintien de la liquidité. La gestion actif-passif consiste donc en un pilotage de la structure de bilan.

La deuxième mission de la gestion actif-passif consiste sur la gestion prévisionnelle des risques de taux d'intérêt, de change et de liquidité, afin d'assurer que les risques assumés correspondent aux préférences de la banque en la matière.

A cet égard, l'ALM contribue de façon éminente à l'optimisation du couple rentabilité-risque, en procédant à l'allocation des fonds propres aux différentes activités bancaires, en fonction des risques qu'elles engendrent et de la rentabilité qu'elles dégagent.

En fin, elle s'efforce de réaliser cette structure du bilan et de la maintenir conforme aux exigences de la banque en gérant les risques et en leurs affectant suffisamment de fonds propres, tout en préservant la rentabilité tant des actifs que des fonds propres.¹

2-2 Objectif

Le but final de la méthode ALM diffère d'un auteur à l'autre. Pour certains il s'agit d'une gestion du bilan pour pouvoir améliorer les résultats, pour d'autres, les objectifs sont plus prudents.

D'une manière générale, l'ALM s'intéresse aux risques financiers liés à l'obtention de liquidités et au financement des opérations et avant tout aux risques liés aux mouvements des taux d'intérêt.

Les objectifs de la gestion actif-passif sont :

- Identifier et gérer le risque de taux pesant sur le bilan de la banque ;
- Gérer les besoins de liquidité relatifs à l'activité bancaire ;
- Préserver le capital de la banque ;
- Améliorer et augmenter le résultat de la banque.

3- Champ d'application de la gestion actif-passif (ALM)

L'ALM n'a pas vocation à gérer les risques commerciaux comme (risque de crédit sur le marché de la clientèle, ...) dont la gestion incombe aux unités opérationnelles. Par contre elle est chargée de la gestion des risques financiers (risque d'illiquidité, risque de taux, risque de change).

La gestion actif-passif recouvre plusieurs fonctions :²

- **La gestion prévisionnelle des grands équilibres du bilan** : elle consiste à gérer le fonds de roulement (fonds propres et endettement à terme – actifs immobilisés), les besoins d'exploitation (emplois clientèle – ressources clientèle) et les besoins de trésorerie (besoins d'exploitation – fonds de roulement).

- **La gestion prévisionnelle des risques financiers** : cette fonction a pour but de gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de liquidité sur le portefeuille commercial, ainsi que le risque de contrepartie, lorsque celui-ci concerne des contreparties bancaires. Son axe principal passe par l'inventaire, l'évaluation et la consolidation des risques financiers qui sont gérés en fonction du degré de risque auquel la banque souhaite s'exposer.

¹ DE COUSSERGUES S, BOURDEAUX G, Gestion de la banque, Dunod, Paris, 2010, p.204.

² ERRERA J-M, JIMENEZ.C, Op. Cit, p.96.

- **L'évaluation des options cachées** : elle consiste à évaluer les risques non apparents au bilan. On peut citer notamment le droit à des prêts dans le cadre de l'épargne - logement et les possibilités de remboursement anticipé pour le détenteur d'un crédit immobilier.
- **La gestion prévisionnelle des ratios financiers** : cette fonction appartient aussi au domaine de la gestion actif-passif puisque les différents ratios (de liquidité, solvabilité, etc.) sont issus du bilan et du hors bilan.
- **La tarification de la production nouvelle** : tant externe (clientèle) qu'interne, cette fonction contribue à la tarification des opérations et notamment à la détermination des conditions à appliquer à la production nouvelle, compte tenu des contraintes règlementaires, de la rémunération des fonds propres ainsi que des coûts des ressources, de gestion et de couverture du risque bancaire. Elle amène à distinguer les prix extérieurs (appliqués aux clients) et les prix internes (servant au partage de la marge entre, par exemple, l'entité qui s'occupe de la collecte des dépôts et celle qui s'occupe de l'octroi des crédits).
- **L'allocation des fonds propres** : cette fonction veille à ce que les différentes activités bancaires se voient allouer des fonds propres compatibles avec les risques qu'elles engendrent et la rentabilité qu'elles dégagent. Elle donne ainsi de la cohérence à la compatibilité du couple rentabilité-risque.

4- Composante et organisation hiérarchique de la gestion actif-passif

4-1 Composante de l'ALM

La gestion actif-passif se compose de trois éléments importants qui sont les suivants :¹

4-1-1 Base de données

Elle permet de fournir le système en information pour toute mesure et gestion des risques, ces informations concernent la composition du bilan, aux différents engagements pris ou constaté, sur les évolutions des activités...etc.

Ces informations peuvent provenir de plusieurs sources tell que les marchés, les rapports publiés et d'autres compartiments de la banque.

¹ Fourar Laidi Mohamed Saber, La gestion des risques bancaires par la méthode ALM cas : Société Générale Algérie, mémoire de master, Ecole Supérieure de Commerce, Alger, 2017, p.31.

4-1-2 Outils d'analyse

Cet élément se compose de deux parties, le premier concerne les outils de mesure des différents risques financiers que la banque est exposée (impasses de taux et impasses de liquidité...etc.) et le second concerne leur gestion (couverture de ces risques).

Ce deuxième élément il est important dans un système ALM, car c'est sur les informations qu'il fournit que seront pris tous décisions ultérieures à la gestion du bilan pour but de trouver la combinaison risque-rentabilité qui maximise les bénéfices de la banque.

4-1-3 Les reportings

Ils constituent le volet externe du système, car ils permettent de fournir des informations nécessaires aussi bien aux organismes de surveillances et de la réglementation ainsi qu'aux dirigeants et actionnaires de la banque. Les informations contenues dans ces reportings ne sont autres que les conclusions auxquelles les outils d'analyses ont abouti, ainsi il offre aux dirigent la possibilité de vérifier l'adéquation du capital avec l'exposition aux risques.

4-2 L'organisation hiérarchique

La place qu'occupe la gestion actif-passif au sein de la banque détermine son rôle et ses missions, les relations entretenues avec l'ensemble des autres services et l'étendue de ses responsabilités. Elle permet d'avoir des informations importantes qui peuvent influencer les choix stratégiques de la banque comme les marges par produit ou par activité, les performances des différents secteurs, les risques encourus ... etc. Ainsi, l'organisation doit permettre de couvrir trois aspects de la fonction : la remontée de l'information, l'analyse financière et la stratégie.

Elle s'établit à deux niveaux :

4-2-1 Les instances de décision

Se compose de deux organes de décision :¹

4-2-1-1 L'organe de direction

Constitué généralement des présidents de la maison mère et des filiales dans le cas de banques éclatées, ou du président et des directeurs de départements fonctionnels et

¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.278.

opérationnels dans le cas de banque universelle, l'organe de direction a pour objectif de définir une politique unique et cohérente qu'est la stratégie de l'établissement.

Les éléments constituant la politique de gestion financière (principes et limites de gestion des risques financiers, les taux de cession internes, l'allocation des fonds propres), de même que la planification des opérations de couverture, doivent être soumis à l'approbation de cette instance suprême. En matière d'ALM, cet organe fait donc des choix stratégiques.

4-2-1-2 Le comité de l'ALM

Ce comité joue un rôle décisionnel dans le domaine de la gestion actif-passif puisqu'il arrête les plans d'action à court terme de l'établissement, c'est pourquoi on dit qu'il fait des choix tactiques. Ces plans d'action doivent être en conformité avec la stratégie arrêtée par l'organe de direction.

L'autorité du comité ALM est définie par le degré de participation de la direction générale. Mais sa responsabilité doit être déléguée aux principales fonctions classiques de la hiérarchie. Ainsi, la composition du comité est spécifique à chaque établissement et, notamment, du poids relatif de chacune de ses activités, de sa dimension, de son organisation. Il peut comporter par exemple les membres suivants :

- Un membre de la direction générale, siégeant de préférence au comité de direction;
- Des représentants de la cellule ALM ;
- Le responsable et des représentants de la Trésorerie sociale ;
- Le directeur comptable ;
- Le responsable du contrôle de gestion et de planification ;

La fréquence des réunions du comité varie d'un établissement à un autre. Des réunions à titre exceptionnel peuvent être prévues dans le cas d'évènements conjoncturels, politiques ou économiques affectant les marchés financiers.

4-2-2 Les équipes dédiées à la gestion du bilan

Cet organe se compose de cinq cellules à savoir :¹

¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.282.

4-2-2-1 La cellule ALM

Elle est responsable de la politique de gestion actif passif, c'est-à-dire du corps de règles et des limites de gestion que s'impose l'établissement dans la gestion des risques financiers. Elle doit contribuer à la définition et à la mise en œuvre de l'éclatement notionnel du bilan, de l'allocation des fonds propres et des taux de cessions internes.

Outre son rôle stratégique, elle est responsable de la mise en œuvre de la gestion actif passif, c'est-à-dire de la détermination des volumes d'intervention sur les marchés, qui est du domaine tactique. L'organe opérationnel ALM n'a pas de pouvoir de décision, puisque les décisions d'aspect stratégique et tactique sont confiées respectivement à l'organe de direction et au comité ALM. Son rôle principal est de réunir et d'analyser les informations nécessaires à ces derniers, de leur recommander des actions de financement et d'investissement, et de mettre en œuvre les décisions qui y sont prises.

4-2-2-2 La trésorerie

Elle permet de réaliser des programmes de financement proposés par la cellule ALM, il ne faut pas la confronter avec la trésorerie autonome qui réalise des opérations pour le compte de la banque ou de tiers.

4-2-2-3 L'équipe chargée du risque de contrepartie

Elle s'occupe de l'instauration des systèmes de limites, en montant et en durée, à ne pas dépasser sur chaque contrepartie, et de l'étude de la situation financière des contreparties afin d'évaluer leur capacité à remplir leurs engagements. Ces opérations sont généralement de montant élevé, et affectent significativement la structure du bilan, pour cela, la cellule ALM doit être constamment en relation avec elle.

4-2-2-4 La cellule de titrisation

Elle est chargée du montage des opérations de titrisation. Elle devra sélectionner les créances à titriser, effectuer des simulations pour mesurer le risque potentiel du portefeuille concerné, choisir la structure la plus adaptée et la moins coûteuse, négocier avec les agences de notation et enfin procéder au lancement sur le marché de l'opération.

4-2-2-5 Le contrôle de gestion

Chaque entité opérationnelle, constituée en centre de profit, dispose de sa propre équipe de gestion actif-passif, communément appelée « contrôle de gestion décentralisé ». La mission de cette équipe est de gérer la marge d'intermédiation de son secteur, c'est-à-dire les frais généraux, risque commerciaux ou financiers, et la marge d'exploitation, permettant

d'atteindre les objectifs de rentabilité des fonds propres. Elle peut être chargée de la planification de son secteur.

Toute cette séparation des responsabilités et l'organisation hiérarchique de la banque, permettent une remontée plus facile de l'information pour ainsi prendre les décisions adéquates. Le schéma suivant permet de retracer le processus de décision de la gestion actif-passif.

5- La démarche de l'ALM

La démarche de la méthode de la gestion actif-passif se divise en deux types de démarches, la démarche qui touche la globalité du bilan de l'établissement, et une démarche prévisionnelle pour aboutir à des décisions.

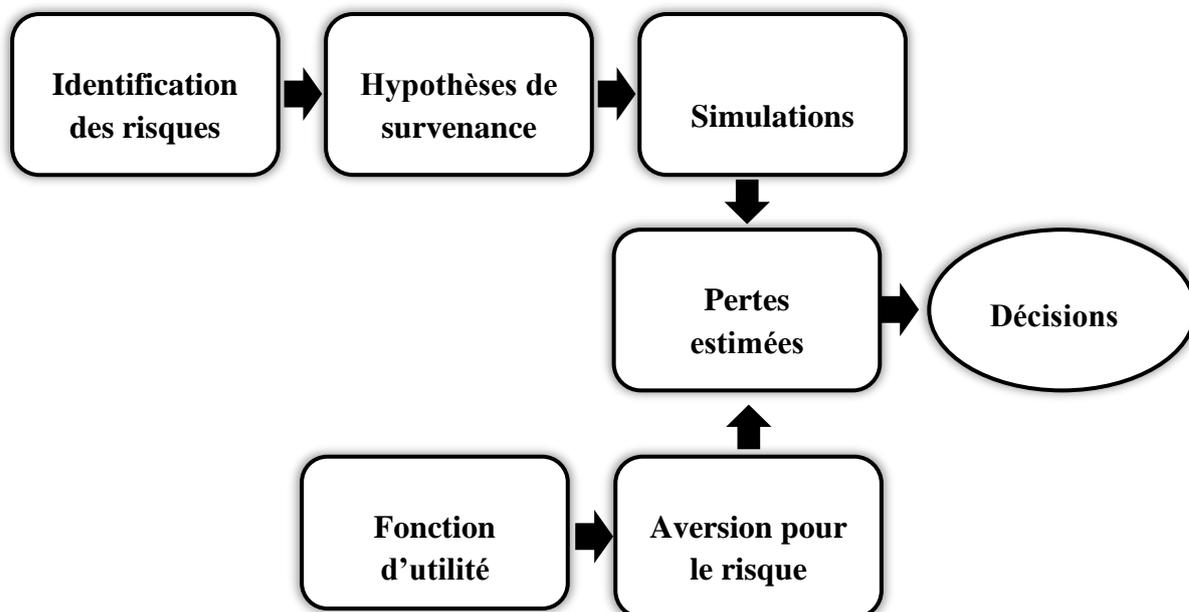
5-1 La démarche globale

La gestion actif passif procède d'une démarche globale puisque l'ensemble du bilan et du hors bilan est concerné par les décisions destinées à atteindre la structure optimale. Elle ne doit donc pas être confondue avec la gestion de trésorerie qui gère pour compte propre ou pour compte de tiers des positions de liquidité, taux ou change, mais doit être une structure autonome entretenant des relations étroites avec les différentes structures de la banque.

5-2 La démarche prévisionnelle

Elle peut être figurée comme dans la figure suivante qui met en évidence une démarche selon plusieurs étapes :

Figure n° 1 : La démarche prévisionnelle de la gestion actif-passif



Source : DE COUSSERGUES S et BOURDEAUX G, Gestion de la banque, Dunod, Paris, 2010, p.204.

La démarche de l'ALM est dite prévisionnelle du fait qu'elle prend des décisions au moment présent pour gérer une situation future. Cette démarche comporte les étapes suivantes :¹

- **L'identification et la mesure des risques**

La première étape consiste à identifier et à mesurer les différents risques auxquels la banque est exposée à travers les positions de liquidité, de taux et de change sur un horizon entre 3 à 6 mois au minimum et qui peut aller jusqu'à 1 an.

- **Les prévisions de taux d'intérêt et de change**

La deuxième étape vise à prévoir l'évolution des taux d'intérêt et de change sous différentes hypothèses. Celles-ci peuvent se faire sur la base des avis des économistes ou encore envisager des évolutions catastrophiques pour tester la capacité de faire face à de tels scénarios (stress testing).

- **Les simulations**

Dans la troisième étape, la cellule ALM calcule la marge d'intérêt selon les différentes hypothèses émises et compare le montant estimé des pertes aux fonds propres de

¹ DE COUSSERGUES S, BOURDEAUX G, Op. Cit, p.204.

la banque. Sur la base de cette comparaison, l'organe délibérant peut juger si le montant des risques assumés est acceptable compte tenu des préférences manifestées par les actionnaires.

- **Les décisions**

La quatrième étape serait donc de prendre une décision, tout en se basant sur les différentes simulations effectuées afin d'en choisir la plus réaliste, mais encore celle qui engendra la rentabilité la plus élevée pour un niveau de risque donné et celle qui est le plus en adéquation avec les options stratégiques de la banque en matière de métiers. Enfin, il est bien apparent, que cette étape est différente des autres étapes car elle ne se fait pas mécaniquement mais il s'agit plutôt de choisir la bonne stratégie.

Enfin, la gestion actif-passif est un outil d'orientation des décisions. Elle permet d'optimiser la rentabilité des fonds propres sans mettre l'existence de la banque ou l'équilibre général des systèmes financiers en danger.

Après avoir présenté la gestion actif-passif, nous passons où risque de liquidité, de taux d'intérêt et de change.

Section 2 : Identification et évaluation des risques financiers

La démarche de gestion des risques financiers consiste plusieurs étapes qui doivent être suivies pour réaliser une bonne maîtrise de risque, il s'agit de l'identification des facteurs et des sources du risque en premier lieu, après la mesure et l'évaluation de ces risques, afin de gérer et couvrir ces derniers.

Dans cette section nous essayerons de présenter l'identification et la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de taux de change.

1- Le risque de liquidité

Pour le Comité de Bâle (2010) la liquidité correspond à la capacité, pour une banque, de financer des augmentations d'actifs et de faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance, sans subir de pertes inacceptables.

1-1 Source de liquidité

La liquidité bancaire peut provenir de plusieurs sources que l'on peut regrouper en quatre catégories comme suite :¹

¹ DEMEY P, Introduction à la gestion actif-passif bancaire, Economica, Paris, 2003, p.16.

- Les actifs liquides ou quasi liquide

Ces actifs liquides regroupent les éléments suivants :

- Les encaisses qui représentent une source de liquidité immédiate.
- Les actifs quasi échus qui représentent un portefeuille de prêt, procure à la banque une liquidité par le remboursement des crédits, ainsi que les instruments et les titres émis dans le marché financier tel que les certificats de dépôt et les bons du trésor.
- Les actifs à court terme facilement cessible sont des actifs détenus par la banque qui n'arrivent pas à leurs échéances, mais qu'elle peut les vendre sur le marché rapidement et sans perte de capital.
- L'attitude à emprunter est exprimée par la capacité pour une banque, à accéder aux marchés de capitaux. Cette attitude dépend de la taille de la banque, de sa notoriété et de la qualité de sa signature.
- L'attitude a drainé une nouvelle épargne, représente la capacité des unités commerciales à attirer une nouvelle épargne sous forme de dépôts.
- Lignes de crédit auprès des banques et de la banque centrale, correspondent aux crédits octroyés par les banques les unes les autres, pour faire face à leurs besoins de liquidité. Il peut s'agir aussi des demandes auprès de la banque centrale qui intervient autant que prêteur du dernier ressort.

1-2 Sources de risque de liquidité

Le risque de liquidité peut être divisé en deux classes :

1-2-1 Le risque de financement :

C'est le risque de ne pas pouvoir faire face aux obligations financières avec les fonds disponibles. Ce risque se subdivise en deux catégories :

Les risques opérationnels (operating risks) : Ils regroupent l'ensemble des expositions relatives à l'activité journalière de financement et de trading. Les risques opérationnels sont liés à trois facteurs :

- La transformation : Qui est due au financement de l'actif à long terme par du passif à court terme ;
- La concentration : Due à la dépendance de la banque des sources de fonds qui risquent de disparaître en cas de crise ;
- Les flux de hors bilan : Ce sont les engagements de financement qui peuvent générer une demande de liquidité.

Les risques contingents (contingency risks) : Ces risques surviennent :

- Soit pour des raisons économiques ou politiques, les marchés de capitaux ne fonctionnent pas dans des conditions normales et aucun nouveau financement n'est disponible (crise systémique) ;
- Soit par une crise de solvabilité, dans ce cas la capacité de remboursement de l'établissement est remise en cause par le marché.

1-2-2 Les risques de négociation (trading liquidity risks) :

Ce risque apparaît dans la mesure où l'établissement financier se retrouve avec des emplois cristallisés dans le bilan par le non remboursement des crédits suite à la défaillance d'un client, à une crise du secteur ou par la détérioration de la qualité d'un titre. Ce risque peut s'accroître suite à une crise dans le marché secondaire entraînant la baisse des cours des actifs négociables détenus par la banque. Dans ce cas, l'établissement rencontre des difficultés à liquider des actifs.

1-3 La mesure du risque de liquidité

1-3-1 Profil d'échéance

Selon, DARMON.J « Le profil d'échéances est un tableau qui classe les actifs et les passifs selon leur durée restant à courir et qui représente donc les amortissements des emplois et des ressources »¹.

Les profils d'échéance présentent les caractéristiques suivantes :

- Les classes d'échéance sont plus ou moins fines et ce, en fonction du terme des actifs et passifs ;
- Les actifs et passifs sont évalués avec la plus grande exactitude possible.

Le profil d'échéances indique à un moment donné la position de liquidité sur l'ensemble des dates futures, il peut être déterminé soit dans une hypothèse de « fonte de bilan » éliminant tout encours nouveau, soit dans une hypothèse de « production nouvelle » intégrant les encours futurs estimés.

1-3-2 Les impasses en liquidité

« L'impassé en liquidité représente la différence entre les encours d'actifs et de passifs pour toutes les dates futures »².

¹ DARMON J, Stratégie bancaire et gestion de bilan, Economica, Paris, 1988. p.114.

² Ibid, p.115.

Donc les impasses en liquidité mesurent le décalage entre l'ensemble des emplois et des ressources à une date donnée.

On distingue en général deux approches dans le calcul des impasses en liquidité :

- L'approche statique : Consiste à effectuer les projections des cash-flows avec les encours existants, donc les productions nouvelles ne sont pas prises en considération ;
- L'approche dynamique : Consiste à projeter la totalité des cash-flows, que ce soit des encours existants ou des productions nouvelles.

Ces impasses sont calculées de deux manières : en flux et en stock.

1-3-2-1 L'impasse en stock

L'impasse en stock est calculée à une date donnée par la différence entre les encours du passif et de l'actif.

$$\text{Impasse en stock } (t) = \text{Encours des passifs } (t) - \text{Encours des actifs } (t)$$

Une impasse positive représente donc un excédent de ressources et une impasse négative représente un déficit ou la banque a besoin de financement.

- **Exemple :**

Tableau n° 1 : Profil des encours, des impasses de liquidité en stock

Dates	1	2	3	4	5	6
Encours des actifs	1000	900	700	650	500	300
Encours des passifs	1000	800	500	400	350	100
Impasse en stocks	0	-100	-200	-250	-150	-200

Source : BESSIS J, *Gestion des risques et gestion actif-passif des banques*, Dalloz, Paris, 1995, p 98.

1-3-2-2 L'impasse en flux

Est définie par la différence, à une période donnée, entre les variations des passifs et celles des actifs, c'est-à-dire entre les entrées et les sorties de fonds.

$$\text{Impasse en flux } (t) = \text{Entrée de fonds}(t) - \text{Sorties de fonds } (t)$$

Les entrées et les sorties de fonds correspondent aux tombées d'échéance, les entrées de fonds sont définies par le remboursement des crédits par exemple, alors que les sorties de fonds correspondent au règlement des dettes, des emprunts de la banque, etc.

Une impasse positive représente un excédent de financement, c'est une entrée nette de fonds, dans le cas opposé, c'est une sortie nette de fonds (un besoin de financement).

- **Exemple :**

Tableau n° 2 : Profil des encours, des impasses de liquidité en flux

Dates	1	2	3	4	5	6
Entrées de fonds		100	200	50	150	200
Sorties de fonds		200	300	100	50	250
Impasse en flux		-100	-100	-50	100	-50
Impasse en flux cumulée		-100	-200	-250	-150	-200

Source : BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Dalloz, Paris, 1995, p 98.

1-3-3 Indice de transformation

L'indice de transformation ou également appelé indice de liquidité, « mesure la discordance entre les échéances des actifs et des passifs et donne ainsi une indication sur le risque de transformation encouru par l'établissement »¹.

Cette méthode est appelée la méthode des nombres. La formule est donnée comme suit :

$$\text{Indice de transformation (IT)} = \frac{\sum \text{des passifs pondérés}}{\sum \text{des actifs pondérés}}$$

- Si $IT < 1$, alors la banque transforme des passifs courts en actifs longs, cela se traduit par une forte exposition au risque de transformation.
- Si $IT > 1$, cela signifie que la banque emprunte plus long qu'elle ne prête, c'est-à-dire qu'elle ne transforme pas puisqu'elle a davantage de ressources pondérées que d'emplois.
- Si $IT = 1$, les actifs et les passifs concordent.

Le calcul de cet indice nécessite la pondération de chaque actif et passif du profil d'échéances par le nombre de jours moyens de chaque classe.

$$\text{Passifs pondérés (t)} = \text{Passifs (t)} \times \text{Coefficient de pondération (t)}$$

$$\text{Actifs pondérés (t)} = \text{Actifs (t)} \times \text{Coefficient de pondération (t)}$$

¹ DARMON J, Op. Cit, p.113.

$$\text{Coefficient de pondération } (t) = \frac{\text{Moyens des jours de chaque classe } (t)}{365}$$

2- Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente un danger pour la banque, pour cette raison la banque doit réaliser un suivi régulier, pour identifier et mesurer ce risque.

2-1 Sources de risque de taux d'intérêt¹

2-1-1 Le non adossement

Le décalage de volume et d'échéances entre les ressources à taux fixe et les emplois à taux fixe ainsi que le décalage dans le réajustement des prix des actifs et des passifs, le tableau suivant nous donne une illustration :

Tableau n° 3 : Le risque lié au repricing

Actif	Passif	Existence du risque de taux	Exposition
Taux fixe	Taux fixe	Si actif et passif sont de durées différentes	Gap de durée
Taux fixe	Taux variable	Oui	Totalité des encours
Taux variable	Taux fixe	Oui	Totalité des encours
Taux variable	Taux variable	Si actif et passif sont de durées différentes	Gap de durée

Source : VAN GREUNING H, BRATANOVIC S, Analyse et gestion du risque bancaire, Editions ESKA, Paris, 2004, p 250.

A partir de ce tableau, on peut conclure que dans le cas d'actifs adossés à des passifs de même nature, l'exposition au risque de taux se manifestera dans le cas où les durées des actifs et des passifs sont différentes sur le Gap de durée, sinon, l'exposition sera sur la totalité des encours. Et à titre d'exemple, le risque se matérialise quand une banque refinançant un prêt à LT à taux fixe (ou un excédent d'emplois à taux fixe à une échéance donnée) par un emprunt à taux variable fait face à une hausse brutale des taux d'intérêt.

2-1-2 Le risque de base (spread)

Le risque de base résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des produits différents, dotés par ailleurs de caractéristiques de révisions de taux analogues.

¹ Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Principes pour la gestion du risque de taux d'intérêt, 1997

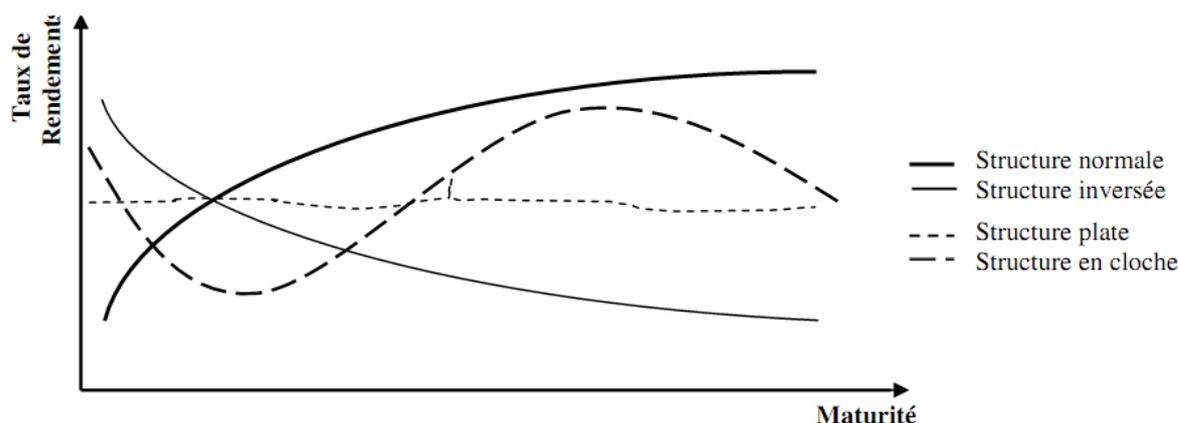
Il se matérialise lorsque l'on refinance des emplois à taux variable indexés sur un taux de marché par des ressources rémunérées à un autre taux de marché. L'établissement est donc exposé au différentiel de taux, le spread, qui peut changer de façon inattendue.

2-1-3 Le risque de déformation de la courbe des taux.

Le risque de déformation de la courbe des taux se matérialise suite à des modifications imprévues de la courbe des taux qui vont affecter défavorablement la situation patrimoniale de la banque ainsi que ses résultats. Exemple : modification de la pente de la courbe.

La courbe des taux est la représentation graphique, sous forme de courbe, des valeurs des taux d'intérêt (en ordonnée) en fonction de leurs termes (en abscisse), permet de donner une vision globale de la fonction suivie par les taux d'intérêt pour différentes échéances. La forme de la courbe des taux d'intérêt reflète les anticipations des intervenants sur les marchés de capitaux en matière d'évolution des taux d'intérêt, elle peut prendre quatre formes.

Figure n° 2 : La structure des taux par échéance



Source : BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Dalloz, Paris, 1995, p 128.

- La structure normale : la courbe des taux d'intérêt est ascendante, auquel cas, les taux d'intérêt à long terme sont supérieurs aux taux d'intérêt à court terme. Le risque sur les opérations longues étant supérieur au risque sur les opérations à court terme, il est normalement mieux rémunéré.
- La structure inversée : les taux à court terme sont supérieurs aux taux à long terme. Cette courbe de taux d'intérêt révèle des anticipations des opérateurs de marché à la baisse future des taux.
- La structure plate : est une forme assez rare. Les agents anticipent la stabilité des taux futurs à court terme à leur niveau au comptant. Cette forme est rare. Elle peut être une étape de rééquilibrage de la courbe durant une hausse ou une baisse générale des taux.

- La structure en cloche : est généralement observée en période de taux élevés. Par-là, les agents économiques changent d'anticipation de hausse ou de baisse des taux dans le futur.

2-1-4 Le risque d'existence d'options

Certains éléments de l'actif, du passif ou du hors bilan contiennent des clauses optionnelles. Une option donne à son détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre ou, dans tous les cas, de modifier les flux d'un instrument ou d'un contrat financier.

Une option peut être un instrument financier à part entière ou être incorporée dans d'autres instruments. Ce dernier type d'option est qualifié d'option cachée ou implicite. Par exemple, lorsque qu'un client a la faculté de rembourser par anticipation son prêt, il détient une option de remboursement anticipé.

2-2 La mesure du risque de taux d'intérêt

Il existe plusieurs méthodes de mesure du risque de taux, le choix de la méthode dépend alors de la stratégie de la banque et des moyens dont elle dispose.

2-2-1 Méthode des Gaps

2-2-1-1 Gap comptable

Le gap comptable est également appelé gap instantané du fait qu'il reflète l'exposition à la variation de taux à un instant t donné. Il ne permet pas de conclure quant à la sensibilité de la marge d'intérêts aux variations de taux futures.

Il est égal à la différence algébrique entre les emplois à taux variables et les ressources à taux variables, ou à la différence entre les passifs à taux fixe et les actifs à taux variable :

$$\text{Gap comptable} = \text{Actifs à taux variable} - \text{Passifs à taux variable}$$

Où :

$$\text{Gap comptable} = \text{Passifs à taux fixe} - \text{Actifs à taux fixe}$$

- Si le $\text{GAP} > 0$, la banque est exposée à un risque de baisse des taux. Indique qu'une partie des actifs à taux variables est financée par des ressources à taux fixe, dans ce cas, il s'agit d'une exposition défavorable de la marge d'intérêt à la baisse des taux.

- Si le GAP < 0, la banque est exposée à un risque de hausse de taux. Signifie que les passifs à taux variables financent une partie des actifs à taux fixe, ce qui fait que la marge d'intérêt est défavorablement sensible à la hausse des taux puisque les ressources seront plus chères.
- Si le GAP = 0, pas de risque de taux. Il traduit l'insensibilité de la marge à une variation des taux.

L'impasse en taux mesure l'exposition de la marge d'intérêt aux variations du taux d'intérêt. Ainsi la marge d'intérêt croît avec le niveau des taux si l'impasse est positive et diminue avec la hausse des taux si l'impasse est négative.

$$\Delta \text{Marge} = \text{Gap de taux} \times \Delta \text{Taux} \times \text{Durée}$$

2-2-1-2 Gap par index

Cette méthode apporte des améliorations à la méthode des GAPS à taux fixe, notamment en ce qui concerne l'intégration des productions nouvelles, le coefficient d'élasticité et la corrélation imparfaite des index, cette méthode consiste à la séparation en matière de traitement entre la production nouvelle et les stocks existants.

- **Stock existant**

Le calcul portera uniquement sur les éléments à taux variable en les dissociant selon le taux sur lequel la rémunération est indexée. Plus il y aura d'index, et plus l'étude sera détaillée. Le gap est donc calculé comme suit :

$$\text{Gap}_{\text{Index}}^{\text{Stock}} = \text{Actifs moyens}_{\text{Index}}^{\text{Stock}} - \text{Passifs moyens}_{\text{Index}}^{\text{Stock}}$$

La variation de la marge d'intérêt des stocks calcule de la façon suivante :

$$\Delta \text{Marge}_{\text{Index}}^{\text{Stock}} = \sum \text{Gap}_{\text{Index}}^{\text{Stock}} \times \Delta \text{Taux}_{\text{Index}}^{\text{Stock}} \times \text{Durée}$$

- **Nouvelle production**

Pour les éléments de la production nouvelle, seront pris tous les taux, qu'ils soient fixes ou variables. Ainsi, le gap par index est calculé comme suit :

$$\text{Gap}_{\text{Index}}^{\text{Nouv Prod}} = \text{Actifs moyens}_{\text{Index}}^{\text{Nouv Prod}} - \text{Passifs moyens}_{\text{Index}}^{\text{Nouv Prod}}$$

Et la variation de la marge avec le coefficient d'élasticité comme suit :

$$\Delta \text{Marge}_{\text{Index}}^{\text{Nouv Prod}} = \sum \text{Gap}_{\text{Index}}^{\text{Nouv Prod}} \times \Delta \text{Taux}_{\text{Index}}^{\text{Nouv Prod}} \times \text{Durée} \times \text{Coeff elast}$$

$$\text{Coeff elast} = \frac{\text{Variation du taux correspondant}}{\text{Variation du taux du marché}}$$

Enfin, la variation de la marge par période s'obtient en additionnant les variations de marge par index du stock et de la production nouvelle :

$$\Delta \text{Marge totale} = \Delta \text{Marge}_{\text{stock}} + \Delta \text{Marge}_{\text{Nouv Prod}}$$

La méthode de Gaps par index permet de faire des interprétations aisées, une identification claire des index risqués et d'intégrer les nouvelles productions. Toutefois, on lui reproche la difficulté d'intégration des éléments optionnels et la fiabilité des prévisions sur la production nouvelle qui devient difficile au-delà d'une certaine période.

2-2-2 La valeur actuelle nette (VAN)¹

La valeur actuelle nette de la banque est utilisée si l'on s'intéresse à la valeur de marché de la banque, et a pour objectif de mesurer l'impact défavorable de la fluctuation des taux d'intérêt sur la valeur patrimoniale de la banque dans le cas d'une activité à taux fixe.

La valeur actuelle net à une date d'arrêté, c'est le prix qu'elle vaut à ce moment si elle devait être vendue sur le marché, ainsi el se calcule suivant la formule :

$$VAN = \sum \frac{F(i)}{(1 + r(i))^n}$$

Où :

- F(i) représente les flux dégagés ;
- r(i) est le taux d'actualisation ;
- Et n c'est la période.

On exprime dans cette méthode l'exposition au risque de taux relative à chacun des actifs et passifs en termes de sensibilité de leur Valeur Actuelle Nette. Ainsi, on cherche tout d'abord à déterminer la Valeur Actuelle Nette de chacun des éléments du bilan et de l'hors-bilan. On écrit :

$$VAN = VAN_{\text{actif}} - VAN_{\text{des dettes}} + VAN_{\text{du hors bilan}}$$

L'objectif à atteindre dans ce cas est que la VAN de l'actif soit supérieure à la VAN du passif à tout instant, ce qui traduit une existence d'une marge financière positive.

¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.87.

2-2-3 La duration et la sensibilité

« La duration étant une durée pondérée par la valeur actuelle des flux engendrés par un actif ou un passif donné, elle permet de mesurer la durée de vie moyenne d'un actif financier. Elle mesure le temps à partir duquel la valeur de l'actif ou passif ne dépend plus des fluctuations des taux d'intérêt »¹

Elle peut également être définie comme étant l'échéance moyenne pondérée de tous les flux de trésorerie résultant d'un investissement. La duration est donc un instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif ou d'un portefeuille à un changement des taux d'intérêt.

Elle se calcule de la manière suivante :

$$Duration = \frac{\sum_{i=1}^n ni \frac{F(i)}{(1+r)^i}}{VAN}$$

Où :

- ni : la durée de vie ;
- Fi : la valeur du flux ;
- r : taux d'intérêt.

La duration constitue donc un outil de la mesure de la sensibilité du prix d'un actif aux variations des taux d'intérêt. Celle-ci traduit la réaction du prix d'un actif face à un mouvement de taux. La sensibilité est calculée de la manière suivante :

$$Sensibilité = -\frac{\frac{\partial p}{\partial r}}{p} = \frac{1}{1+r} \frac{\sum_{t=1}^n t \frac{F(t)}{(1+r)^t}}{\sum_{t=1}^n \frac{F(i)}{(1+r)^t}} = -\frac{Duration}{1+r}$$

Le signe négatif précise que la valeur de l'actif s'accroît lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baisse lorsqu'ils augmentent.

¹ DE COUSSERGUE S, BOURDEAUX G, Op. Cit, p.204.

3- Le risque de change

Le risque de change est le danger, de subir des pertes par suite de mouvements défavorables des cours de change pendant une période où elle se trouve en position de change au comptant, à terme ou une combinaison des deux, sur telle ou telle devise.

3-1 Sources de risque de change

Il peut être reparté en trois types essentiels selon sa source sont les suivants :¹

3-1-1 Le risque de transaction

Ce risque provient du changement de la valeur des dettes et des créances exposées à une variation du taux de change et dont l'échéance est postérieure à celle-ci. C'est un risque technique qui requiert l'utilisation des instruments du marché des changes et du marché monétaire.

Il se décompose en deux éléments, selon la nature de la transaction réalisée :

- **Risque de change commercial** : Survient lors d'opérations d'importation ou d'exportation facturées en devises étrangères. L'importateur qui règle en devise craint la hausse des cours, alors que l'exportateur qui attend le règlement craint la baisse du taux.
- **Risque de change financier** : Se manifeste lors d'opérations d'emprunt ou de prêt libellées en monnaies étrangères.

3-1-2 Le risque de traduction

On parle de risque de change de traduction lorsqu'il s'agit de ramener, dans les comptes sociaux, les résultats d'un établissement depuis la devise d'origine vers la devise d'expression de ceux-ci. Exemple : La conversion en EURO des résultats générés par l'activité en GBP.

3-1-3 Le risque de consolidation

Apparaît lors de la consolidation des comptes d'un groupe qui a des filiales à l'étranger. En effet, le résultat du groupe dépend en grande partie des résultats de toutes ses filiales et de la réévaluation ou dévaluation de leurs devises d'activité par rapport à la

¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.93.

monnaie de la consolidation. Si les résultats sont positifs, mais la monnaie d'activité de la filiale est dévaluée, le résultat du groupe se verra lui aussi négativement affecté.

Certains auteurs regroupent les risques de traduction et de consolidation en risque de réévaluation ou de consolidation et distinguent une autre catégorie de risque appelée risque économique ou d'activité qui tient compte de l'impact de l'évolution adverse des taux de change sur les opérations de la banque et sa position concurrentielle.

3-2 La mesure du risque de change par la position de change

Le risque de change peut être quantifié par plusieurs méthodes, et la technique de la position de change est la plus utilisée pour la quantification de ce risque.

D'après DUBERNET « l'exposition de l'établissement au risque de change est donnée en volume par ses positions de change c'est-à-dire la quantité de devise qu'il détient, ou qu'il doit, elle s'effectue devise par devise et elle est égale à un instant donné à la différence entre les flux liés aux créances et ceux liés aux dettes »¹.

Donc la position de change est le solde net des avoirs dans une devise déterminée résultant d'opérations commerciales et financières libellées en devises étrangères. Elle est déterminée par échéance et par devise. Elle permet d'apprécier l'exposition de la banque au risque de change à un moment donné.

Elle est égale à la différence entre les actifs et les passifs exprimés dans la même devise :

$$\text{Position de change nette} = \text{Actif}_{\text{dans une devise } x} - \text{Passif}_{\text{dans la même devise } x}$$

L'actif et le passif dans le calcul de la position de change comportent les éléments du bilan et du hors bilan

- **Ouverte** : Si dans une même devise, les flux à donner ou à recevoir ne sont pas en équilibre, la position peut être soit :
 - Longue : Si la position de change nette est positive (avoirs > engagements) ;
 - Courte : Si la position de change est négative (avoirs < engagements).
- **Fermée** : Si dans une même devise, les flux à donner ou à recevoir sont en équilibre ainsi que leurs échéances.
- **De mismatching** : Elle est réalisée lorsque les avoirs et les engagements dans la même devise sont équilibrés, mais leurs échéances respectives ne sont pas les mêmes.

¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.94.

- **Exemple :** Supposons le tableau qui résume la situation du bilan et du hors bilan d'une banque (en EUR) :

Tableau n° 4 : Résumé du bilan et du hors bilan

Actifs libellés en EUR	Montant	Passifs libellés en EUR	Montant
Actif (bilan)	8 000,00 €	Passif (bilan)	5 800,00 €
Achat à terme (hors bilan)	1 000,00 €	Vente à terme (hors bilan)	2 200,00 €
Total	9 000,00 €	Total	8 000,00 €

Source : Elaboré par l'étudiant.

$$\text{Position de change nette} = 9000 - 8000 = 1000 \text{ EUR}$$

La position est longue, car les actifs sont supérieurs aux passifs.

Supposons que le cours de référence de 1 EUR = 140 DZD. Pour une variation de 2 unités l'impact sur les résultats sera le suivant :

Tableau n° 5 : Résumé de l'écart de variation de cours de change

Cours	Montant	Contre-valeur en dinar	Ecart
1 EUR = 142 DZD	1 000,00 €	142 000,00 DZD	2 000,00 DZD
1 EUR = 140 DZD	1 000,00 €	140 000,00 DZD	- DZD
1 EUR = 138 DZD	1 000,00 €	138 000,00 DZD	-2 000,00 DZD

Source : Elaboré par l'étudiant.

Donc une variation de 2 unités du cours de la devise aura une incidence sur le résultat :

- Un gain en cas de hausse de EUR (baisse du dinar) ;
- Une perte en cas de baisse de EUR (hausse de du dinar).

Tableau n° 6 : Impact des fluctuations des cours de change sur le résultat

	Hausse du cours	Baisse du cours
Position longue	Gain	Perte
Position courte	Perte	Gain

Source : Elaboré par l'étudiant.

Section 3 : La gestion et la couverture des risques

Après l'identification et mesure des risques auquel la banque est exposée à savoir le risque de liquidité, de taux d'intérêt et de change, on passe à la gestion des derniers à travers des moyens de couvertures pour se garantir contre les éventuelles pertes, pour augmenter la rentabilité et garder de la stabilité de la banque.

De ce fait, la banque définit ses politiques de couverture en tenant compte des contraintes réglementaires et de sa capacité de se refinancer sur le marché, les différentes méthodes de couvertures sont présentées dans cette section.

1- Recomposition du bilan

Elle consiste à modifier la composition du bilan pour se prémunir contre le risque de liquidité et de taux (d'intérêt et de change) par l'intervention sur les opérations qui comprennent le bilan et leurs horizons (le portefeuille des titres, le portefeuille des crédits, la titrisation) ou bien par la redéfinition de la politique commerciale de la banque.

La recomposition du bilan bancaire peut se faire de cinq manières :

- Effectuer un adossement entre les ressources et les emplois ;
- Redéfinir la politique commerciale à mettre en place pour la nouvelle production ;
- Mettre en place une stratégie de financement pour les besoins futurs de liquidité ;
- Avoir recours à la titrisation pour sortir certaines créances du bilan ;
- Immuniser le bilan en duration.

1-1 L'adossement

L'adossement présente un outil de couverture de base pour le risque de liquidité et de taux. Cette pratique consiste à associer à un élément de l'actif un élément du passif ayant les mêmes caractéristiques en termes de liquidité, de taux, de devises¹

Il convient de dissocier l'adossement en liquidité qui s'articule autour du profil d'amortissement de l'adossement en taux qui lui, consiste à choisir le même taux de référence des deux côtés du bilan.

¹ BESSIS J, Op. Cit, p.100.

1-1-1 L'adossement en liquidité

L'adossement en liquidité est réalisé lorsque les profils d'amortissement des emplois et des ressources sont similaires. Il suffit alors d'annuler les impasses en stock à chaque date, ce qui annulera les impasses en flux, donc tout besoin de financement prévisionnel.

- **L'adossement individuel** : il s'agit de refinancer un nouvel emploi par une nouvelle ressource de même caractéristique en matière de montant, d'échéance et en flux d'amortissement.

- **L'adossement global** : est réalisé si toutes les opérations nouvelles sont exactement adossées. Mais il n'est pas nécessaire que l'adossement se fasse pour chaque élément nouveau, celle-ci peut être adossée en partie par des engagements existants ou d'engagements nouveaux.

1-1-2 L'adossement en taux

Il est réalisé lorsque les structures des actifs et des passifs par taux de référence sont les mêmes sur toute la durée, donc le risque de taux sera alors neutralisé. Si les taux sont de même nature, fixes ou variables avec une même référence d'indexation, la marge de l'opération est bloquée.

Parfois cette technique se trouve impossible d'être réalisée à cause des inconvénients suivants :

- Il est quasiment impossible de trouver en pratique pour chaque portefeuille d'actifs un portefeuille du passif qui lui correspond en (date de remboursement, taux, montant etc.) ;
- Tout changement de la structure de bilan rend inefficace cette technique ;
- Les sorties de fonds ne sont pas des flux certains mais probables ce qui nécessite de faire des prévisions concernant les flux générés par le passif, et compte tenu de la variance importante des sorties de fonds autour des prévisions.

1-2 Redéfinir la politique commerciale

Le risque de taux peut être géré par une politique commerciale par le choix du taux des nouveaux prêts par exemple ou encore, en facturant les options implicites aux clients telles que le remboursement anticipé.

L'action commerciale peut donc être un outil important dans la gestion des risques de liquidité et de taux en ajustant la durée des emplois et des ressources, néanmoins, la

réorientation de l'activité clientèle est un procédé assez long à mettre en œuvre et ses résultats ne sont pas garantis.

1-3 Les stratégies de financement

L'objectif des stratégies de financement est la mise en place d'une couverture en liquidité et de rééquilibrer le bilan. Pour cela, il est nécessaire de déterminer les montants et la structure par échéance des financements.

Les impasses en liquidité ne permettent pas de déterminer des solutions de financement. Elles se limitent seulement au montant de financement requis à chaque date. Il reste donc à choisir leur profil d'amortissement en fonction des objectifs de liquidité et de taux. Toutefois, le choix des financements dépend des considérations sur le taux parce que les coûts des financements sont différenciés selon les échéances.

Il existe deux solutions de financement ou autrement dit de type de financement qui sont les suivants :

- **Un financement à court terme** : en contractant des financements sur de courtes périodes. Seule la première couverture se fera au taux courant, les autres seront contractées à des taux incertains au fur et à mesure des besoins. Cette stratégie est favorable dans le cas de baisse des taux.

- **Un financement à long terme** : en mettant en place des financements en commençant par la maturité la plus lointaine, et en avançant vers la date d'aujourd'hui. Dans ce cas, les taux de chaque couverture sont connus. Cette stratégie est donc favorable dans le cas d'une anticipation de hausse des taux.

1-4 La titrisation

La titrisation est une technique apparue aux Etats-Unis dans les années 70, et introduite par la suite en Europe. Elle avait pour objectif de remédier à l'inadaptation du système de financement du logement, menacé par l'apparition de nouveaux produits d'épargne.

1-4-1 Définition

« La titrisation consiste, pour un établissement de crédit, à céder en bloc, donc à recevoir en contrepartie des liquidités, certains de ses actifs qui doivent être sains, à une

entité juridique adéquate, le fonds commun de créance qui lui-même finance l'achat en émettant des parts sur le marché des capitaux ».¹

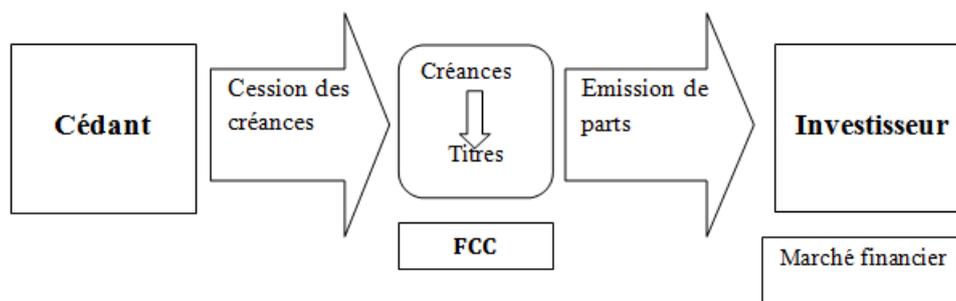
1-4-2 Mécanisme de la titrisation

Une opération de titrisation s'opère en regroupant un portefeuille de créances de nature similaire (prêts immobiliers, crédits à la consommation...) que l'on cède alors à une structure ad-hoc (société, fonds ou trust) qui en finance le prix d'achat en plaçant des titres auprès des investisseurs. Les titres représentent chacun une fraction du portefeuille des créances titrisées en donnant le droit aux investisseurs de recevoir les paiements des créances (les remboursements ; principal et intérêts).

Réaliser une opération de titrisation consiste par conséquent à regrouper des actifs au sein d'un véhicule de titrisation et à orienter les flux de trésorerie procurés par ces actifs vers les titres émis par ce véhicule de titrisation. A l'origine, il s'agissait de créances hypothécaires, mais de nombreux autres actifs, financiers et non financiers, peuvent être utilisés.

Donc, une opération de titrisation est schématisée comme suit :

Figure n°03 : Mécanisme de la titrisation



Source : DUBERNET M, Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires, Economica, 1997, p.235.

La titrisation est un instrument puissant pour la gestion de l'équilibre du bilan, elle permet :²

- Annule certains risques et tels que le risque de remboursement anticipé et le risque de taux on le transférant aux investisseurs acquéreurs de parts émis par le FCC (Fonds Communs de Créances), ce qui permet à l'établissement d'améliorer sa solvabilité ;

¹ DE COUSSERGUE S, BOURDEAUX G, Op. Cit, p.175.

² DUBERNET M, Op. Cit, p.246.

- Améliore les fonds propres : car en titrisant ses créances l'établissement diminue le montant des fonds propres destiné au financement de ces créances ;
- Un facteur d'amélioration de la situation de liquidité : puisque le financement des crédits est assuré par les investisseurs qui ont acheté des parts de FCC et non pas par la banque ;
- Un transfert des risques de taux d'intérêt et de liquidité sur les investisseurs.

1-5 Immunisation en duration

Comme nous l'avons présenté précédemment sur la duration, qu'il mesure le risque de taux d'intérêt auquel est sensible un bilan aux variations de ce dernier.

« La banque a pour objectif de réaliser l'égalité des durations de l'actif et passif, pour cela elle doit constamment adapter les taux et les échéances de ses actifs et passifs afin de parvenir à l'égalité des durations donc à l'immunisation. Ainsi une banque qui octroie un crédit à taux i et à échéance n , doit simultanément trouver une ressource à taux i et à échéance n identique »¹.

Donc en générale, l'immunisation de duration consiste à égaliser la duration des actifs à celle des passifs pour ainsi obtenir un écart de duration nul.

2- Produits dérivés

Les établissements bancaires se dirigent vers cette technique de couverture pour gérer un certain nombre de risque de bilan, malgré que ces produits sont souvent utilisés pour des opérations de spéculation.

Par définition, les produits dérivés sont des instruments financiers qui ont pour ambition de fournir une protection contre les risques de volatilité de taux d'intérêt et de change. En pratique, il existe trois types de produits dérivés qui se différencient par le type de flux qu'ils génèrent, et les conditions de règlement : les options, les swaps et les contrats à terme.

2-1 Les options

L'option est un instrument financier qui donne à son acquéreur le droit mais non pas l'obligation d'acheter (call) ou de vendre (put) un actif appelé sous-jacent (l'ensemble des actifs sur lesquels peut porter un contrat d'option est très large : action, obligation, taux de

¹ DE COUSSERGUE S, BOURDEAUX G, Op. Cit, p.206.

change, future, swap, option etc.) à une date future à un prix déterminé d'avance (prix d'exercices).

Le vendeur d'option est obligé de vendre ou d'acheter l'actif sous-jacent si l'acheteur de l'option décide d'exercer son droit d'acheter ou de vendre.

On dit qu'une option est européenne lorsqu'elle ne peut être exercée qu'en fin de contrat. Cette date est appelée date d'exercice, maturité, échéance ou date d'expiration de l'option. L'option est dite américaine si son détenteur a la possibilité de l'exercer à tout moment entre la date d'émission et la date d'exercice. Il ne peut exercer l'option qu'une fois durant cette période. La plupart des options listées sur les marchés organisés sont des options américaines.

2-1-1 Les options de taux d'intérêt

Elles constituent un moyen de se prémunir contre une variation défavorable des taux d'intérêt tout en profitant des variations favorables de ce dernier. Il existe trois types :

- **Le cap :**

Est un contrat qui permet à son détenteur (emprunteur) de se couvrir contre une hausse des taux d'intérêts en fixant un taux plafond (appelé taux d'exercice ou strike).

Si à échéance le taux sur le marché est supérieur au strike, l'acheteur reçoit de la part du vendeur le différentiel entre le taux d'exercice et le taux de marché multiplié par le nominal, rapporté au nombre de jour exact de la période d'intérêts.

- **Le floor :**

Est un contrat qui permet à son détenteur (prêteur) reçoit un paiement quand le taux d'intérêt tombe en dessous d'un niveau déterminé.

Si le niveau du taux variable est inférieur au strike, le vendeur verse à l'acheteur le différentiel de taux appliqué au montant nominal rapporté au nombre de jours de la période d'intérêt.

- **Le collar :**

C'est un contrat qui permet à son acheteur de se garantir une zone de taux d'intérêt, encadrée par un taux minimum et un taux maximum, est la combinaison d'un cap et d'un floor. Il résulte de l'achat d'un cap et la vente d'un floor (collar emprunteur) soit le contraire (collar prêteur) pour permettre ainsi de fixer un taux plancher et un taux plafond de rémunération des ressources.

2-1-2 Les options de change

Une option de change est une option « classique » mais dont le sous-jacent est une devise. Elle donne le droit à son détenteur, et non l'obligation d'acheter ou de vendre une quantité déterminée de devise à un prix convenu à l'avance.

L'option de change permet à son porteur de couvrir son risque de change tout en préservant la possibilité de réaliser un gain de change dans le cas d'une évolution favorable du cours de la devise.

2-2 Les swaps

Le terme swap est issu de l'anglais, et il signifie échanger. Il s'agit d'un contrat établi entre deux parties qui s'engagent à échanger des flux financiers durant une période donnée selon des règles préétablies. Les swaps sont des instruments traités de gré à gré sans incidence sur le bilan qui permettent de modifier les conditions de taux ou de devises (ou les deux simultanément) d'actifs et de passifs actuels ou futurs.

Les swaps étant généralement faits sur mesure (c'est-à-dire selon le bon vouloir des deux contreparties du contrat), ce sont des instruments financiers essentiellement négociés sur le marché de gré à gré.

Deux catégories de swaps sont le plus utilisées sur le marché : les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devise.

2-2-1 Les swaps de taux d'intérêt

Les swaps de taux d'intérêt permettent, à deux parties d'échanger pendant une certaine durée un flux d'intérêts dits flottants contre un flux d'intérêts dits fixes. Chacune des parties peut ainsi modifier une exposition en taux fixes vers des taux flottants et vice versa.

Un swap peut être analysé comme la combinaison respectivement d'un emprunt à taux fixe et d'un prêt à taux variable (swap emprunteur) ou d'un prêt à taux fixe et d'un emprunt à taux variable (swap prêteur).

Le swap de taux est principalement utilisé pour transformer une position à taux fixe en position à taux variable (ou le contraire) ou bien échanger deux positions à taux variable reposant sur des références différentes (basis swap).

Ainsi un opérateur aura recours à un swap de taux fixe contre taux variable s'il craint une hausse des taux d'intérêt. Inversement, en cas d'anticipation de baisse des taux, il aura recours à un swap de taux variable contre taux fixe.

Les contreparties n'échangent pas les montants principaux sur lesquels les intérêts sont calculés puisqu'ils sont équivalents. On parle alors de montant notionnel qui servent uniquement de référence au calcul du paiement d'intérêt.

2-2-2 Les swaps de devise

Le swap de devises est un contrat de gré à gré par lequel deux parties s'engagent à échanger un montant déterminé de devises étrangères et à effectuer régulièrement des paiements correspondant aux intérêts ainsi qu'à se rendre le montant échangé à une échéance déterminée. Donc il y a trois types de flux :

- L'échange initial du principal ;
- Le paiement réciproque des intérêts réalisés entre les contreparties ;
- L'échange final ou rééchange du principal.

2-3 Les contrats à terme ou Futures

C'est un contrat dans lequel deux parties qui s'entendent à fixer le prix d'une transaction que l'on appelle 'prix à terme' portant sur un certain sous-jacent dont l'exercice est différé dans le temps. Les intervenants d'un contrat à terme déterminent à l'avance les conditions de l'opération qui aura lieu à une date future.

Le cours d'un contrat à terme correspond au prix auquel l'opération s'effectuera, les flux financiers ne sont échangés qu'à l'échéance. Un contrat à terme est libéré :

- Soit par la prise de position inverse, ce qui compense la position à terme ;
- Soit par la revente des contrats négociés sur un marché réglementé ;
- Soit à l'échéance du contrat.

2-4 Forward rate agreement (FRA)

Le FRA est un instrument financier de gré à gré qui consiste d'un contrat bilatéral hors bilan par lequel une banque et une entreprise ou deux banques, permettant de fixer aujourd'hui le taux d'intérêt d'un prêt ou d'un emprunt d'un montant déterminé, pour une période précise dans le futur.

Il permet donc de garantir immédiatement le taux d'intérêt d'un emprunt ou d'un placement futur quelle que soit l'évolution observée des taux, il permet aussi de se prémunir pour une période future contre une variation défavorable du taux d'intérêt.

3- Les taux de cession interne

Comme on a le défini précédemment, « les taux de cessions internes sont les prix auxquels les unités commerciales cèdent leurs ressources et refinancent leurs emplois auprès de la direction financière »¹.

3-1 Les objectifs des taux de cession interne

Les principaux objectifs de mise en place d'un système de taux de cession interne sont les suivantes :²

- **Evacuer le risque de taux et de liquidité des unités commerciales** : car le métier d'unité commerciale est de vendre des produits et de conquérir des clients mais non pas de gérer un risque de liquidité et de taux d'intérêt. En effet ils représentent des commerciaux et non des financières ainsi ils ne peuvent en aucun cas anticiper ou prémunir contre les évolutions défavorables des taux.
- **Centraliser au niveau du département ALM le risque de taux et de liquidité** : en effet ce dernier est composé de financier a l'inverse des unités commerciales donc le métier est d'anticiper, de gérer et de couvrir les fluctuations des taux d'intérêt. Grâce à cette centralisation le département ALM peut alors consolider toutes les positions de taux de la banque pour obtenir une position nette et se retourner vers les marchés financiers pour couvrir le risque de taux.
- **Influencer la stratégie commerciale de l'établissement** : en effet, en modifiant le taux de cession interne, le centre ALM rend une activité plus ou moins profitable et incite par conséquent les unités commerciales à développer les activités devenues plus rentables et à freiner celles qui le sont moins.
- **Centraliser les risques de transformation** : grâce à cette centralisation, le gestionnaire de bilan peut consolider toutes les positions de taux de la banque pour obtenir une position nette et se retourner vers les marchés financiers, afin de couvrir partiellement ou totalement ces positions.

4- La marge commerciale et la marge de transformation

L'introduction d'un système de taux de cession internes fait en sortes de séparer la marge générée par la commercialisation des produits appelée marge commerciale de la marge de transformation qui provient de la transformation financière réalisée par le centre ALM.³

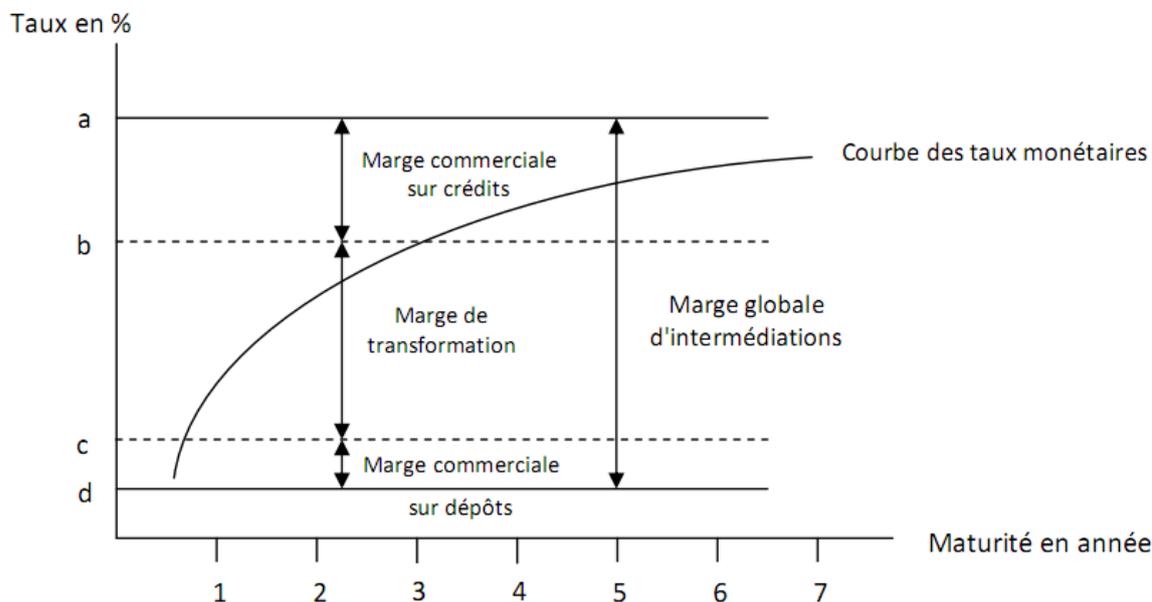
¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.151.

² DEMEY P, Op. Cit, p.124.

³ BESSIS J, Op. Cit, p.450.

La figure suivante illustre la décomposition des marges :

Figure n° 4 : Marge commerciale et d'intermédiation



Source : DE COUSSERGUE S et BOURDEAUX G, Gestion de la banque, 2007, p.135.

4-1 La marge commerciale

Elle est égale à la différence entre le taux client et le taux de cession interne. Ainsi, la marge commerciale d'un crédit correspond à la différence entre le taux appliqué à l'emprunteur et le taux de cession qui la finance ($a - b$) et la marge d'un dépôt correspond à l'écart entre le taux servi au déposant et le taux de cession de financement ($c - d$). La marge commerciale permet de couvrir les frais de gestion et de structure, le coût des risques (risque de crédit, options cachées) et laisse un excédent qui constitue la marge nette (profit) destinée à rémunérer les fonds propres.

4-2 La marge de transformation

La marge de transformation résulte de la différence entre les deux prix de cession ($b - c$). Elle dépend essentiellement de la difficulté d'accès de la banque aux marchés de capitaux et de l'évolution des taux d'intérêt. Elle sera ajoutée à la marge commerciale pour former la marge globale d'intermédiation égale à la différence entre le rendement des emplois et le coût des ressources ($a - d$).

5- L'allocation des fonds propres

Comme la tarification commerciale, l'allocation des fonds propres est aussi un moyen pour la gestion des risques. Elle permet de développer les activités à risque

acceptable, et de réduire le volume des activités jugée trop risquée, sous la contrainte de la rentabilité. Aussi, les risques relatifs à une activité donnée sont couverts par les fonds propres qui lui sont alloués.

L'allocation des fonds propres permet d'ajuster les fonds propres aux risques liés à l'activité d'un établissement d'une façon optimale la combinaison risque/rendement.

5-1 Les formes des fonds propres

Il existe trois formes essentielles des fonds propres qui sont les suivantes :

5-1-1 Les fonds propres comptables

C'est les fonds propres qui figurent au bilan d'une banque, on distingue :

- **Les fonds propres de base** : capitale, réserve et résultat de l'exercice non distribuer ;
- **Les fonds propres complémentaire** : constitués des dettes subordonnées supérieures à cinq (5) ans ;
- **Les fonds propres sur complémentaire** : constitué des dettes subordonnées de plus de deux ans.

5-1-2 Les fonds propres réglementaires

Pour faire face aux risques auxquels sont confrontées les banques dans leurs activités, les autorités de tutelle ont mis en place des exigences en matière de fonds propres. En effet, ces fonds propres réglementaires sont ceux que nous trouvons dans le bilan, ils sont constitués de fonds propres de base (tier1) et fonds propres complémentaires (tier2) servent à la couverture des exigences règlementaires et le dernier tiers (Surcomplémentaires) peut servir à la couverture des risques de marché.¹

5-1-3 Les fonds propres économiques

Les fonds propres économiques constituent le montant à mettre en réserve pour faire face à des pertes futures exceptionnelles. À savoir des pertes de risque crédit, de risque opérationnel et de risque de marché. Cependant, les fonds propres économiques, outre le fait de mieux couvrir les risques, sont plus pertinents pour définir et orienter la stratégie de l'établissement et pour l'instauration de règles de gestion interne.²

¹ DUBERNET M, Op. Cit, p.183.

² Ibid, p.183.

5-2 Les méthodes d'allocation des fonds propres

Comme on a vu précédemment, l'allocation des fonds propres permet un ajustement optimal des fonds propres aux risques auxquels un établissement est exposé, pour ce faire, deux méthodes sont proposées :

5-2-1 L'approche prudentielle

Le niveau optimal des fonds propres est déterminé par l'application de la réglementation prudentielle en vigueur (ratio de solvabilité). Mais cette approche reste tout de même insuffisante dans la mesure où elle n'est pas en mesure de couvrir tous les risques, les risques forfaitaires et effectifs sont loin d'être les mêmes, et que chaque établissement mérite une analyse particulière du fait de la spécificité de ses activités.

5-2-2 L'approche économique

Basée sur un modèle interne et sur des calculs de probabilités, elle s'efforce de pallier les insuffisances de la réglementation prudentielle en tenant compte des risques ignorés par l'approche prudentielle notamment le risque opérationnel et le risque de taux d'intérêt, des corrélations et des spécificités de l'établissement, ce qui rend cette approche plus efficace et plus adéquate.

Conclusion du chapitre

Donc l'objectif de la gestion de bilan (ALM) est de permettre une gestion efficace des risques liés à la liquidité et à la variation des taux d'intérêt et de change, de maintenir aussi l'équilibre entre les grandes masses du bilan de la banque. Cette démarche passera par l'identification du risque et leur mesure dans le but d'évaluer et gérer les situations critiques.

La mesure des risques est l'un des défis de la gestion de ceux-là, sans mesure aucun contrôle n'est possible. A cet effet, la banque utilise plusieurs méthodes pour mesurer ces derniers, tel que les impasses en liquidité et en taux. La mesure de ces risques permet également de déterminer la position de l'établissement en termes de rentabilité et de risque.

Pour gérer et couvrir les risques de liquidité, de taux et de change l'ALM fait appel à des techniques comme la recomposition du bilan et les produits dérivés, et utilise des outils stratégiques tel que le taux de cession interne et l'allocation des fonds propres.

CHAPITRE III

La gestion des risques
financiers au sein de
«ASBA»

Introduction du chapitre

Après avoir présenté les aspects théoriques concernant l'ALM et leur processus de gestion, ainsi que les techniques d'identification, de mesure et les modalités de couverture des risques de liquidité, de taux et de change. On a choisi un cas pratique pour bien illustrer les différentes notions précédemment évoquées.

L'objectif de ce chapitre est de découvrir la réalité du terrain et la pratique par rapport aux notions théoriques développées ci-dessus, de présenter des données et des exemples chiffrés sur l'utilisation des techniques ALM en matière de gestion de risque de liquidité et de taux de marge adoptés par la banque d'accueil à savoir Al-Salam Bank Algeria.

Ainsi, ce chapitre est subdivisé en trois sections. La première présentera notre banque d'accueil. Après quoi, nous passerons à l'analyse de la situation de liquidité et de taux de marge, du bilan d'Al-Salam bank, pour finir avec une analyse des différents résultats obtenus dans notre étude cas. Nous concluons ainsi notre travail par quelques recommandations que l'on pourrait proposer pour améliorer la situation de la banque.

Section 1 : présentation de Al-Salam Bank

Al Salam Bank Algeria « ASBA » est une banque qui active selon les principes et les règles de la Shari'a islamique. Agréée par la banque d'Algérie pour pratiquer son activité visant la prestation de services bancaires innovants conformément aux dispositions de la Shari'a dans toutes ses relations.

1- Création et historique de la banque

Créée en juin 2006 et approuvée par la banque d'Algérie en septembre 2008, Al Salam Bank Algeria est le fruit d'une coopération golf-algérienne (émirat algérienne) avec un capital souscrit et libéré à hauteur de 7.2 milliards de dinars algériens, ce qui correspond à environ les 100 millions de dollars américains. Le capital de cette banque a été porté à 10 milliards en 2009 afin de se conformer à l'article n° 02 du règlement 04-08 du 23 décembre 2008 de la Banque d'Algérie. Aujourd'hui le capital de Al-Salam Bank s'élevé à 15 milliards de dinars algériens.

Son siège social est situé à Dely Brahim Alger et elle est présente à travers un réseau d'agences dans plusieurs villes d'Algérie à savoir : Alger (agences ; Bab Ezzouar, Kouba, Dely Brahim, Hassiba, Sidi Yahia et Staoueli), Blida, Oran, Sétif, Constantine, Ouargla, Adrar, Biskra, Annaba, Djelfa et M'Sila.

Al Salam Bank Algeria travaille selon une stratégie accompagnant les exigences du développement économique dans tous les secteurs clefs en Algérie, grâce à la prestation de services bancaires modernes découlant des principes et valeurs authentiques de la communauté algérienne, afin de répondre aux besoins du marché, des concessionnaires et des investisseurs.

La liste des fondateurs de la banque regroupe un certain nombre d'institutions financières tel que la banque libanaise canadienne, Banque Al Salam Bahreïn et Banque Al Salam Dubaï, Global Investment House, Emaar Properties ...etc.

2- Objectifs et principes de la banque

Al Salam Bank Algeria vise à améliorer le secteur bancaire à des niveaux distinctifs et à apporter un changement qualitatif dans la nature des transactions bancaires et leurs types, et de rendre tous les besoins des clients des solutions bancaires innovantes.

Les activités de la banque dans sa stratégie future vont être focalisés sur la l'élaboration de plans vitaux qui revitaliseront la situation économique, industrielle et commerciale et pour la réalisation d'une renaissance globale dans tous les domaines.

Al Salam Bank Algeria s'est engagé à fournir les meilleurs services bancaires conformément aux normes internationales et en conformité avec les lois algérienne dans le domaine de la monnaie et de crédit. Elle fournit des services bancaires pour la communauté algérienne comptant sur le principe de transparence et de clarté avec ses clients.

3- Produits et services de ASBA

Pour répondre au mieux aux besoins et attentes de sa clientèle, Al Salam Bank-Algeria propose des produits et services bancaires innovants tout en veillant au respect de ses valeurs.

3-1 Les opérations de financement

Al Salam Bank Algeria finance aussi bien les projets d'investissements, que les besoins en exploitation et consommation et propose les contrats de financement suivant :

- Moucharaka ;
- Moudharaba ;
- Ijara ;
- Mourabaha ;
- Istisnaâ ;
- Salem ;
- Bai Bi Taksit ;
- Bai Al Ajal.

3-2 Les opérations de commerce extérieur

Al Salam Bank-Algeria s'engage à exécuter les opérations de commerce extérieur avec célérité, et propose des solutions efficaces, conçues et adaptées aux besoins des ces clientèles telles que :

- Les moyens de paiement à l'international ;
- Les crédits et remises documentaires ;
- Les garanties bancaires.

3-3 Les opérations de placement et d'investissement

Al Salam Bank-Algeria propose des solutions de placement attractives et sûres comme suit :

- Les bons d'investissement ;
- Le livret d'épargne appelé « Oumniyati » ;

- Le compte d'investissement.

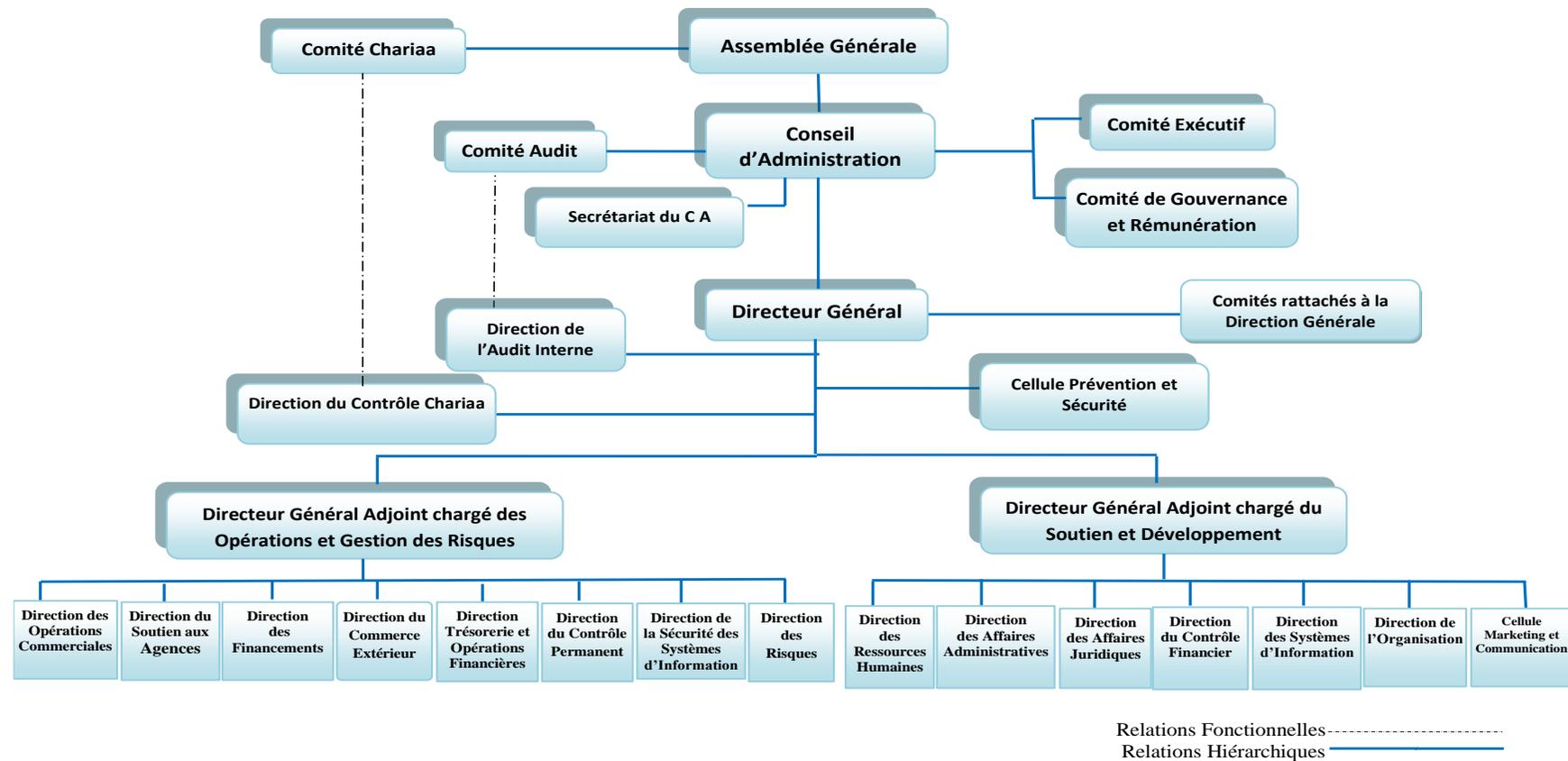
3-4 Les services

Al Salam Bank-Algeria met à la disposition de ces clientèles des services bancaires innovants, rapides et modernes tels que :

- Les services de transfert d'argent par le biais d'instruments de paiement automatisés ;
- La banque à distance « Al Salam Moubachir » ;
- Le service mail swift « Swifti » ;
- La carte de paiement électronique « Amina » ;
- Le paiement en ligne « E-Amina » ;
- La carte de paiement internationale « Al Salam Visa » ;
- Le Mobile Banking ;
- Les coffres forts « Aman » ;
- Les terminaux de paiement électronique « TPE » ;
- Les guichets Automatiques de Banque « GAB ».

4- L'organigramme d'Al Salam Bank Algeria

Figure n° 5 : Organigramme Général Al Salam Bank Algeria



Source : Documents interne d'Al Salam Bank Algeria

Section 2 : La démarche ALM pour gérer les risques au sein de Al-Salam Bank

Au-delà des aspects théoriques et académiques exposés, il serait fort enrichissant de donner une application chiffrée de l'utilisation de l'ALM en matière de gestion du risque de liquidité et de taux de marge. L'étude de leur position permet d'apprécier plus précisément ces risques encourus par la banque dans son activité quotidienne.

Pour le risque de taux de change, la réglementation en Algérie interdit aux banques commerciales d'intervenir sur le marché international pour gérer les positions de change résultant de leur activité ou de celle de leur clientèle. Des réformes importantes relatives au régime et au taux de change ont été engagées à partir de la fin de l'année 1995 qui a connu la promulgation des textes suivants :

- Le décret 95/07 du 23 décembre 1995 modifiant et remplaçant le règlement N° 92-04 du 22 mars 1992 relatif au contrôle des changes ;
- Le décret 95/08 du 23 décembre 1995 relatif à la création du marché interbancaire des changes.

En cas d'une évolution défavorable du cours de change par rapport au cours provisoire, le risque de change ne se répercute pas sur la banque mais sur les utilisateurs finaux.

Grâce à ces réformes, la fixation du taux de change du Dinar se fait désormais selon les techniques classiques de marché. Pour cette raison, notre étude est limitée à l'analyse du risque de liquidité et de taux.

1- Analyse de risque de liquidité

Pour mesurer l'exposition du bilan de banque au risque de liquidité, nous avons d'abord procédé à l'élaboration du profil d'échéances et d'en déduire l'échéancier d'amortissement des emplois et des ressources, pour calculer ensuite les principaux indicateurs.

1-1 Le profil d'échéance

Le profil d'échéance représente les décalages entre les échéanciers des emplois et des ressources, la première étape en matière d'ALM est d'élaborer le profil d'échéances des actifs et des passifs. La construction de ce profil se fait pour l'ensemble des postes de bilan et du hors bilan, les postes du hors bilan ne seront pas pris en compte, car leur traitement nécessite des projections par produit et par client.

L'élaboration du profil d'échéances nécessite l'analyse de chaque poste du bilan, et le traitement particulier de quelques postes tels que les dépôts à vue et les fonds propres.

Ce traitement des postes du bilan se fait comme suit :

- Les postes à termes sont repositionnés dans le profil d'échéances selon leurs échéances contractuelles ;
- L'échéancier des postes à vue est déterminé par le calcul de la moyenne, maximum et le minimum à partir de l'historique d'évolution pour chaque compte.

Le repositionnement de chaque poste du bilan dans la classe d'échéance correspondante suivant son échéance résiduelle, nous amène dans un premier temps, à dissocier les comptes un par un et à étudier séparément son évolution dans le temps.

1-1-1 L'analyse de l'actif de bilan

L'actif de bilan simplifié de la banque Al-Salam arrêté au 31/12/2019 et 30/06/2020

ORDRE	ACTIF	En KDA	
		30/06/2020	31/12/2019
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRÉSOR PUBLIC, CENTRE DES CHÈQUES POSTAUX	27 167 769	27 584 242
2	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	-	-
3	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	-	-
4	PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	351 312	515 459
5	PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	94 479 166	95 582 580
6	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU' À L'ÉCHÉANCE	-	-
7	IMPÔTS COURANTS - ACTIF	843 371	40 968
8	IMPÔTS DIFFÉRÉS - ACTIF	76 542	76 542
9	AUTRES ACTIFS	908 641	1 008 461
10	COMPTE DE RÉGULARISATION	435 054	512 999
11	PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISES OU LES ENTITÉS ASSOCIÉES	12 000	12 000
12	IMMEUBLES DE PLACEMENT	1 097 407	714 078
13	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 419 288	4 747 742
14	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	256 130	223 896
15	ÉCART D'ACQUISITION	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		130 046 680	131 018 967

il se présent comme suite :

A la lecture de tableau ci-dessus on conclut les pourcentages suivants :

ORDRE	ACTIF	Taux d'évolution	% Total Actif
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRÉSOR PUBLIC, CENTRE DES CHÈQUES POSTAUX	-2%	21%
2	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION		
3	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE		
4	PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	-32%	0%
5	PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	-1%	73%
6	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU' À L'ÉCHÉANCE		
7	IMPÔTS COURANTS - ACTIF	1959%	1%
8	IMPÔTS DIFFÉRÉS - ACTIF	0%	0%
9	AUTRES ACTIFS	-10%	1%
10	COMPTE DE RÉGULARISATION	-15%	0%
11	PARTICIPATION DANS LES FILIALES, LES CO-ENTREPRISES OU LES ENTITÉS ASSOCIÉES	0%	0%
12	IMMEUBLES DE PLACEMENT	54%	1%
13	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-7%	3%
14	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14%	0%
15	ÉCART D'ACQUISITION		
TOTAL DE L'ACTIF		-1%	

D'après ces chiffres, l'actif de Al-Salam Bank est dominé par les deux postes suivants :

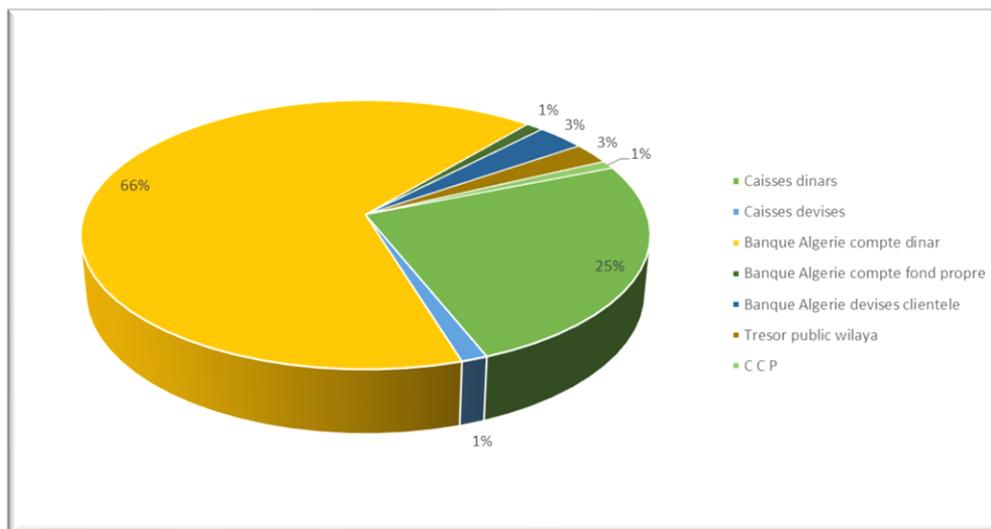
- Prêts et créances sur la clientèle qui représente plus de 70% de l'actifs de la banque ;
- Caisse, banque centrale, trésor public, centre des chèques postaux « ccp » affiche un taux de 21% du total du bilan.

Caisse, banque centrale, trésor public, CCP

Il s'agit là, de la liquidité la plus disponible pour la banque puisqu'elle comprend les billets et monnaie en dinars et en devise, ainsi que les avoirs de la banque au niveau de la Banque d'Algérie « BA ».

Les encaisses par leur nature sont des fonds très liquides qui peuvent être retirés à tout moment. Concernant les avoirs à la BA (hors réserves obligatoires) peuvent être disponible sous 24 h de préavis. Toutefois les avoirs à la BA sont constitués de réserves obligatoires dont le montant dépend de l'encours des dépôts de la banque. La répartition de ce poste est donnée par le graphique suivant :

Figure n° 6 : Composition de poste encaisses



Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Le montant des encaisses s'élevant à 27 167 millions de DA au 30/06/2020. Ce poste enregistre une certaine stabilité dans le temps, ce caractère particulier des avoirs nécessite un traitement affiné de ce poste. Pour ce faire on a procédé au calcul de la moyenne le maximum et le minimum.

L'échantillon ci-dessous représente le solde réel de ce compte de décembre 2017 jusqu'au mars 2020 comme suit :

Tableau n° 7 : Evolution historique de poste encaisses en millions de DA

Date	Montants (MDA)	Date	Montants (MDA)
déc-17	34 840	févr-19	26 090
janv-18	34 285	mars-19	27 265
févr-18	38 625	avr-19	24 374
mars-18	36 255	mai-19	21 475
avr-18	32 837	juin-19	22 686
mai-18	23 930	juil-19	21 936
juin-18	23 855	août-19	20 955
juil-18	23 254	sept-19	22 348
août-18	23 573	oct-19	20 986
sept-18	19 190	nov-19	23 041
oct-18	20 233	déc-19	27 584
nov-18	26 038	janv-20	25 801
déc-18	22 311	févr-20	26 840
janv-19	22 230	mars-20	29 035

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

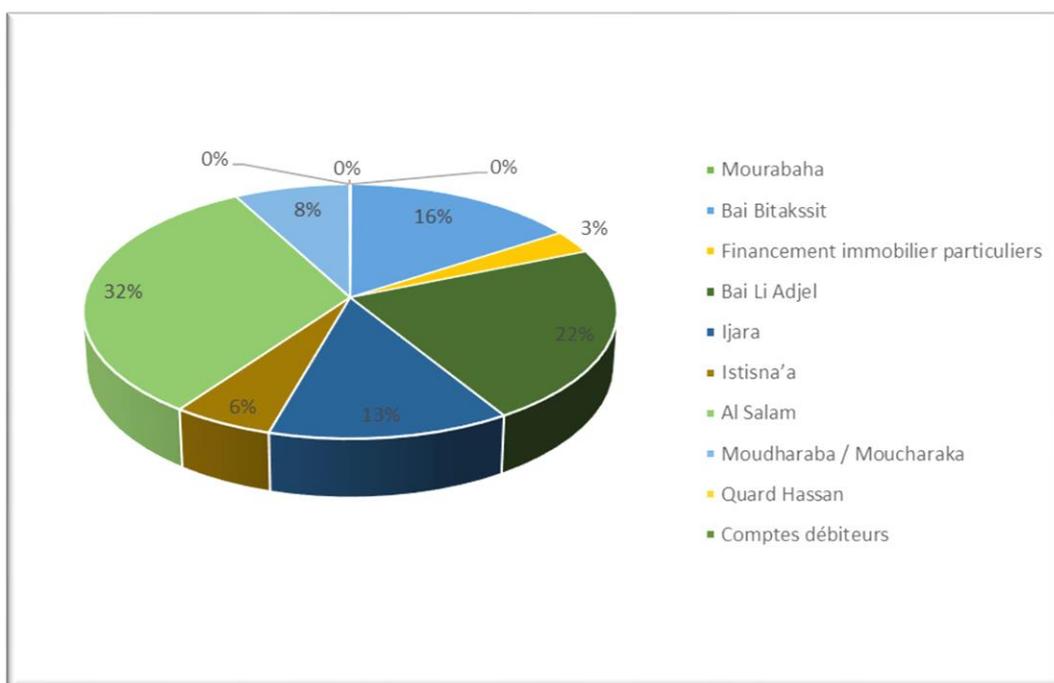
Le tableau ci-dessous illustre les résultats obtenus à partir de cette analyse :

Moyenne	25 781
Max	38 625
Min	19 190

Prêts et créances sur la clientèle

Le poste de prêts et créances sur la clientèle, représente l’ensemble des services de financements qui sont octroyés à la clientèle, il inclut les formules de financements suivantes : (Al Mourabaha, Al Ijara, Al Salam, Al Istisna’a, Al Moudharaba, Al Moucharaka, Bai Li Adjel, Bai Bitakssit, Quard Al-hassan et financement immobilier pour particuliers). La répartition de ce poste est donnée par le graphique suivant :

Figure n° 7 : Composition de poste prêts et créances sur la clientèle



Source : Elaboré par l’étudiant selon les données de ASBA.

Il s’agit d’un poste assez lourd de l’actif du bilan, puisqu’il représente 94 479 millions DA soit 73 % du total bilan. L’échéancier (amortissement) de ce poste est réparti et présenté dans les tableaux par service.

La réalisation des échéanciers des différents services de financement a nécessité une démarche méthodologique de consolidation et un traitement assez particulier des informations projetées dans le temps jusqu’au mois de décembre 2022. La sources d’information initiale qui a servi à l’élaboration desdits tableaux d’amortissements des divers

services m'a été présentée dans un tableau général compilant des informations financières brutes. Le détail des tableaux d'échéanciers se présente comme suit :

Tableau n° 8 : Amortissement de service mourabaha en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	54
31/07/2020	53
31/08/2020	52
30/09/2020	49
31/10/2020	48
30/11/2020	47
31/12/2020	44
31/03/2021	39
30/06/2021	34
31/12/2021	27
31/12/2022	22

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 9 : Amortissement de service bai bitakssit en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	14 838
31/07/2020	14 662
31/08/2020	14 324
30/09/2020	13 983
31/10/2020	13 640
30/11/2020	13 295
31/12/2020	12 947
31/03/2021	11 893
30/06/2021	10 825
31/12/2021	8 638
31/12/2022	4 173

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 10 : Amortissement de financement immobilier particuliers en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	2 772
31/07/2020	2 744
31/08/2020	2 724
30/09/2020	2 703
31/10/2020	2 681
30/11/2020	2 660
31/12/2020	2 638
31/03/2021	2 585
30/06/2021	2 523
31/12/2021	2 426
31/12/2022	2 225

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 11 : Amortissement de service bai li adjel en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	21 096
31/07/2020	16 045
31/08/2020	11 655
30/09/2020	8 061
31/10/2020	6 556
30/11/2020	4 799
31/12/2020	3 111
31/03/2021	2 405
30/06/2021	2 106
31/12/2021	1 636
31/12/2022	815

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 12 : Amortissement de service ijara en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	12 417
31/07/2020	12 253
31/08/2020	11 955
30/09/2020	11 689
31/10/2020	10 997
30/11/2020	10 668
31/12/2020	10 342
31/03/2021	9 088
30/06/2021	7 792
31/12/2021	5 450
31/12/2022	2 558

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 13 : Amortissement de service istisna'a en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	5 196
31/07/2020	4 443
31/08/2020	3 899
30/09/2020	3 151
31/10/2020	2 801
30/11/2020	2 308
31/12/2020	1 847
31/03/2021	1 395
30/06/2021	1 166
31/12/2021	790
31/12/2022	248

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 14 : Amortissement de service al salam en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	30 323
31/07/2020	25 042
31/08/2020	19 657
30/09/2020	13 560
31/10/2020	9 393
30/11/2020	7 261
31/12/2020	4 064
31/03/2021	2 897
30/06/2021	1 674
31/12/2021	1 007
31/12/2022	309

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 15 : Amortissement de service moudharaba et moucharaka en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	7 315
31/07/2020	5 962
31/08/2020	5 149
30/09/2020	4 325
31/10/2020	3 907
30/11/2020	3 167
31/12/2020	2 874
31/03/2021	2 584
30/06/2021	2 383
31/12/2021	1 949
31/12/2022	1 050

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 16 : Amortissement de service quardh hassan en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	3
31/07/2020	3
31/08/2020	3
30/09/2020	2
31/10/2020	2
30/11/2020	2
31/12/2020	2
31/03/2021	1
30/06/2021	1
31/12/2021	1
31/12/2022	-

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Prêts et créances sur les institutions financières

Ce poste recouvre les créances détenues au titre des opérations interbancaires.

Leur montant est de l'ordre de 351 millions de DA au 30/06/2020.

Impôts courants – actif

Ce poste regroupe les différentes créances d'impôts, particulièrement (TVA à récupérer) et les acomptes d'IBS

Leur montant s'élève à 843 millions de DA au 30/06/2020.

Impôts différés - actif

Les impôts différés actif sont des montants d'impôts sur les résultats recouvrables au cours des exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles, du report en avant de pertes fiscales non utilisées ou du report en avant de crédits d'impôt non utilisés.

Le montant de ce poste est de 76 millions de DA au 30/06/2020.

Comptes de régularisation

Ces postes recouvrent la contrepartie des produits constatés au compte de résultat (les comptes d'encaissement) et les diverses charges (celles à répartir et celles constatées d'avance).

Au 30/06/2020, le solde était de 435 millions de DA.

Participation dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées

Ce poste recouvre l'ensemble des participations de la banque dans les établissements financiers, ainsi que les titres de participation qu'elle détient dans le capital des sociétés opérant dans le système bancaire.

Leur montant est de 12 millions de DA au 30/06/2020.

Immeubles de placement

Ce compte abrite les biens immeubles détenus par la banque en vue de leur location ou pour réaliser une plus-value en capital. Ils ont été acquis dans le cadre du recouvrement des créances détenues sur la clientèle de la banque par des contrats de location en paiement.

Au 30/06/2020, le montant s'élève à 1 097 millions de DA.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels détenus par un établissement assujéti pour la production, la fourniture de services, la location, l'utilisation à des fins administratives et dont la durée d'utilisation est censée se prolonger au-delà de la durée d'un exercice. Ce poste comprend aussi les biens mobiliers précédemment loués dans le cadre d'un contrat de location financement. Ce poste comprend notamment les terrains, les constructions, les installations techniques, les autres immobilisations corporelles et les immobilisations en cours, à l'exception des éléments inscrits au poste 12 de l'actif.

Leur montant est de 4 419 millions de DA au 30/06/2020.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, non monétaires et immatériels, contrôlés et utilisés par l'établissement assujéti dans le cadre de ses activités ordinaires. Ce poste comprend notamment les fonds commerciaux, les marques, les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation, les franchises et les frais de développement.

Leur montant est de 256 millions de DA au 30/06/2020.

Autres actifs

Cette rubrique concerne les stocks et les créances sur des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif, à l'exclusion du compte de régularisation.

Leur montant est de 908 millions de DA au 30/06/2020.

L'ensemble des postes d'actifs sont considéré stable, son profil d'échéance est le suivant :

Tableau n° 17 : Amortissement des autres actifs (les postes stables) en millions de DA

Echéances	Montants
30/06/2020	8 824
31/07/2020	8 824
31/08/2020	8 824
30/09/2020	8 824
31/10/2020	8 824
30/11/2020	8 824
31/12/2020	8 824
31/03/2021	7 940
30/06/2021	7 940
31/12/2021	7 940
31/12/2022	6 352

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

1-1-2 L'analyse du passif du bilan

Le passif du bilan simplifié de la banque Al-Salam arrêté au 31/12/2019 et 30/06/2020 il se présente comme suite :

ORDRE	PASSIF	En KDA	
		30/06/2020	31/12/2019
1	BANQUE CENTRALE	-	-
2	DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	102 183	116 778
3	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	83 201 753	84 671 904
4	DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	19 690 712	19 119 923
5	IMPÔTS COURANTS - PASSIF	586 740	686 076
6	IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF	-	-
7	AUTRES PASSIFS	2 112 070	2 527 178
8	COMPTES DE RÉGULARISATION	2 377 181	3 207 078
9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	315 879	354 911
10	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	-	-
11	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	1 522 682	1 322 918
12	DETTES SUBORDONNÉES	-	-
13	CAPITAL	15 000 000	15 000 000
14	PRIMES LIÉES AU CAPITAL	-	-
15	RÉSERVES	3 883 880	904 791
16	ECART D'ÉVALUATION	-	-
17	ECART DE RÉÉVALUATION	-	-
18	REPORT À NOUVEAU (+/-)	-	(900 000)
19	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	1 253 598	4 007 410
TOTAL DU PASSIF		130 046 680	131 018 967

A la lecture de tableau ci-dessus on conclut les pourcentages suivants :

ORDRE	PASSIF	Taux d'évolution	% Total Passif
1	BANQUE CENTRALE		
2	DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	-12%	0%
3	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	-2%	64%
4	DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	3%	15%
5	IMPÔTS COURANTS - PASSIF	-14%	0%
6	IMPÔTS DIFFÉRÉS - PASSIF		
7	AUTRES PASSIFS	-16%	2%
8	COMPTES DE RÉGULARISATION	-26%	2%
9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-11%	0%
10	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
11	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	15%	1%
12	DETTES SUBORDONNÉES		
13	CAPITAL	0%	12%
14	PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
15	RÉSERVES	329%	3%
16	ECART D'ÉVALUATION		
17	ECART DE RÉÉVALUATION		
18	REPORT À NOUVEAU (+/-)		
19	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	-69%	1%
TOTAL DU PASSIF		-1%	

D’après ces chiffres, le passif de Al-Salam Bank est dominé par les deux postes suivants :

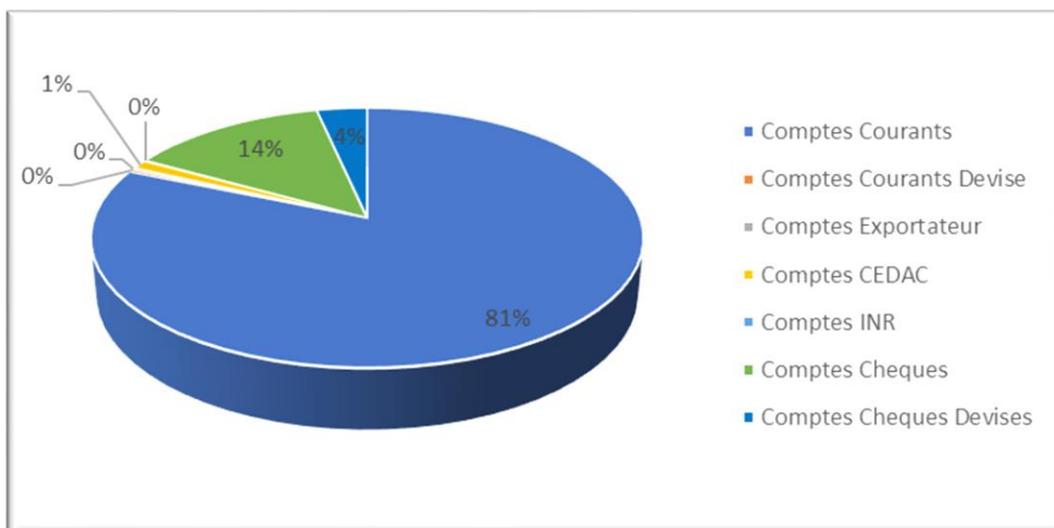
- Dettes envers la clientèle qui représente plus de 60% de passif de la banque ;
- Dettes représentées par un titre avec un pourcentage de 15%.

Dettes envers la clientèle

C’est le poste le plus important du passif de la banque, il est représenté par des dépôts à vue et les livrets épargne, ainsi que les dépôts à terme qui seront répartis en fonction de leurs échéances contractuelles.

Les dépôts à vue sont répartis comme suit :

Figure n° 8 : Composition de poste dettes envers la clientèle



Source : Elaboré par l’étudiant selon les données de ASBA.

Les dépôts à vue et les comptes d’épargnes sont traités comme des postes stables. Pour ce faire, un historique de 28 observations pour les dépôts à vue et un autre de 16 observations pour les dépôts d’épargne a été sélectionné.

Les échantillons sont les suivants :

Tableau n° 18 : Evolution historique des dépôts à vue en millions de DA

Date	Montants (MDA)	Date	Montants (MDA)
déc-17	20 653	févr-19	21 050
janv-18	18 244	mars-19	22 894
févr-18	20 168	avr-19	24 255
mars-18	19 996	mai-19	24 126
avr-18	19 287	juin-19	22 586
mai-18	18 904	juil-19	24 751
juin-18	18 655	août-19	22 517
juil-18	19 836	sept-19	22 800
août-18	18 117	oct-19	23 074
sept-18	19 125	nov-19	23 416
oct-18	19 198	déc-19	22 399
nov-18	20 164	janv-20	26 491
déc-18	21 173	févr-20	27 714
janv-19	20 648	mars-20	25 127

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Tableau n° 19 : Evolution historique des dépôts d'épargne en millions de DA

Date	Montants (MDA)	Date	Montants (MDA)
déc-18	8 209	août-19	10 115
janv-19	8 134	sept-19	10 258
févr-19	8 754	oct-19	10 607
mars-19	8 580	nov-19	10 979
avr-19	8 526	déc-19	11 680
mai-19	9 185	janv-20	11 873
juin-19	9 515	févr-20	12 675
juil-19	9 819	mars-20	13 191

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Le tableau ci-dessous illustre les résultats obtenus :

	Dépôts à vue	Dépôts d'épargne
Moyenne	21 692	10 131
Max	27 714	13 191
Min	18 117	8 134

Concernant les dépôts à terme sont réparti sur 8 catégories (dépôts à terme de 3 mois, dépôts à terme de 6 mois, dépôts à terme de 12 mois, dépôts à terme de 18 mois, dépôts à terme de 24 mois, dépôts à terme de 36 mois, dépôts à terme de 48 mois et dépôts à terme de 60 mois).

La démarche suivie pour l'élaboration du tableau d'amortissement des dépôts à terme et celui d'amortissement des bons d'investissements est la même que celle citée ci-haut. Le détail des profils d'échéances desdits tableaux se présentent comme suit :

Tableau n° 20 : Amortissement des dépôts à terme en millions de DA

	31/07/2020	31/08/2020	30/09/2020	31/10/2020	30/11/2020	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	31/12/2021	31/12/2022
Depots à terme 3 mois	9	9	2	-	-	-	-	-	-	-
Depots à terme 6 mois	50	37	27	24	23	12	-	-	-	-
Depots à terme 12 mois	1 571	1 567	1 550	1 495	1 423	1 386	1 028	139	-	-
Depots à terme 18 mois	76	73	69	69	67	66	65	31	-	-
Depots à terme 24 mois	691	591	582	582	582	578	532	232	195	-
Depots à terme 36 mois	69	69	69	69	69	69	69	40	33	5
Depots à terme 48 mois	53	53	53	53	53	53	53	30	30	24
Depots à terme 60 mois	670	670	670	670	670	670	670	380	380	380
Total	3 188	3 068	3 021	2 961	2 886	2 833	2 416	852	638	409

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend les dettes représentées par un titre émis par l'établissement, il s'agit de la ressource à terme sous forme de bons d'investissement. L'encours de ce poste représente 15% du total bilan au 30/06/2020, il est classé selon ses échéances contractuelles.

Tableau n° 21 : Amortissement des bons d'investissement en millions de DA

	31/07/2020	31/08/2020	30/09/2020	31/10/2020	30/11/2020	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	31/12/2021	31/12/2022
Bons d'investissement 3 mois	25	22	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons d'investissement 6 mois	110	109	104	-	-	-	-	-	-	-
Bons d'investissement 12 mois	5 064	5 007	4 937	4 703	3 907	3 408	2 339	819	-	-
Bons d'investissement 18 mois	346	346	346	346	346	346	343	98	-	-
Bons d'investissement 24 mois	3 089	2 879	2 763	2 763	2 735	2 535	2 382	1 815	1 226	-
Bons d'investissement 36 mois	5 089	5 049	4 998	4 998	4 998	4 998	4 969	3 941	3 941	2 311
Bons d'investissement 48 mois	567	567	567	532	532	532	532	284	169	105
Bons d'investissement 60 mois	3 921	3 921	3 921	3 921	3 921	3 921	3 914	3 429	3 324	3 028
Total	18 212	17 901	17 637	17 264	16 440	15 741	14 480	10 386	8 660	5 444

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Provisions pour risques et charges

Les provisions constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Le profil d'échéance de ce poste est arrêté en utilisant leur évolution historique.

Tableau n° 22 : Evolution historique des provisions pour risques et charges en millions de DA

Date	Montants (MDA)	Date	Montants (MDA)
déc-17	29 271	févr-19	41 102
janv-18	33 552	mars-19	41 093
févr-18	38 476	avr-19	41 480
mars-18	40 954	mai-19	42 923
avr-18	39 702	juin-19	46 424
mai-18	37 833	juil-19	42 981
juin-18	38 689	août-19	45 391
juil-18	39 349	sept-19	44 791
août-18	37 989	oct-19	43 320
sept-18	35 725	nov-19	45 565
oct-18	36 480	déc-19	48 385
nov-18	41 174	janv-20	44 040
déc-18	37 105	févr-20	43 491
janv-19	36 936	mars-20	41 522

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Le tableau ci-dessous illustre les résultats obtenus :

Moyenne	40 562
Max	48 385
Min	29 271

Impôts courants - passif

Ce poste regroupe les dettes d'impôts que la banque doit régler. Ils sont à analyser en parallèle avec les créances d'impôts.

Leur montant est de 586 millions de DA au 30/06/2020.

Les fonds propres

Cette catégorie comprend le capital social, les réserves, l'écart de réévaluation, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.

Leur montant est de 20 137 millions de DA au 30/06/2020.

Fonds pour risques bancaires généraux

Ce sont des fonds affectés à des risques généraux lorsque des raisons de prudence l'imposent au regard des risques inhérents aux opérations bancaires.

Leur montant est de 1 522 millions de DA au 30/06/2020.

Autres passifs

Ce poste comprend principalement les dettes à l'égard des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

Leur montant est de 2 112 millions de DA au 30/06/2020.

1-1-3 Le profil d'amortissement des actifs et des passifs

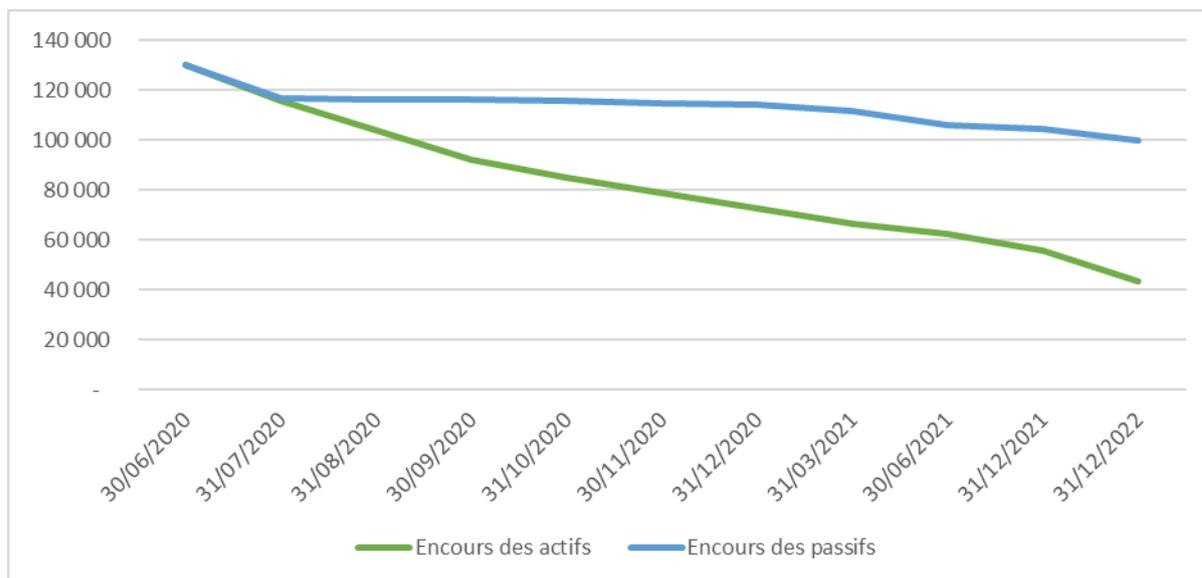
A partir des analyses des différents postes de bilan, et en tenant compte des hypothèses formulées tout au long des paragraphes précédents, il est possible à présent, d'élaborer le profil d'échéances du bilan de Al-Salam Bank.

Tableau n° 23 : Amortissement des actifs et passifs en millions de DA

	Encours des actifs	Encours des passifs
30/06/2020	130 046	130 046
31/07/2020	115 937	116 838
31/08/2020	104 148	116 407
30/09/2020	92 253	116 096
31/10/2020	84 755	115 663
30/11/2020	78 937	114 764
31/12/2020	72 599	114 012
31/03/2021	66 733	111 893
30/06/2021	62 350	106 235
31/12/2021	55 770	104 295
31/12/2022	43 658	100 011

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Figure n° 9 : Ecoulement des postes du bilan.



Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Cette figure montre que le bilan de ASBA est sur-consolidé car les actifs s'amortissent plus rapidement que les passifs sur toute la période retenue. Cette situation témoigne de l'existence d'un écart positif entre les ressources et les emplois de la banque, ce qui dénote l'existence d'une situation de surliquidité de la banque Al-Salam. L'excédent de ressources dégagées dans le temps ouvre la voie pour le financement de nouvelles opérations.

Il est constaté que les courbes des amortissements des actifs et des passifs démarrent d'un point commun en raison de l'équilibre du bilan.

Après avoir calculé les amortissements des actifs et passifs, il est possible à présent d'élaborer les impasses en stock et en flux.

1-2 Les impasses en liquidité

Les impasses en liquidité, calculées en flux et en stock, permettent de déterminer les besoins de liquidité prévisionnels de la banque et constituent un outil de gestion de base. Les impasses en flux déterminent les besoins nouveaux à chaque date future, tandis que les impasses en stock traduisent les besoins de financement futurs cumulés.

1-2-1 Analyses des impasses en flux

Cette méthode nous permet de conduire une analyse plus fine sur la situation de liquidité de la banque car elle est basée sur les entrées et sorties de fonds de chaque période. Le tableau et le graphique ci-dessous illustrent le résultat des calculs des impasses en flux :

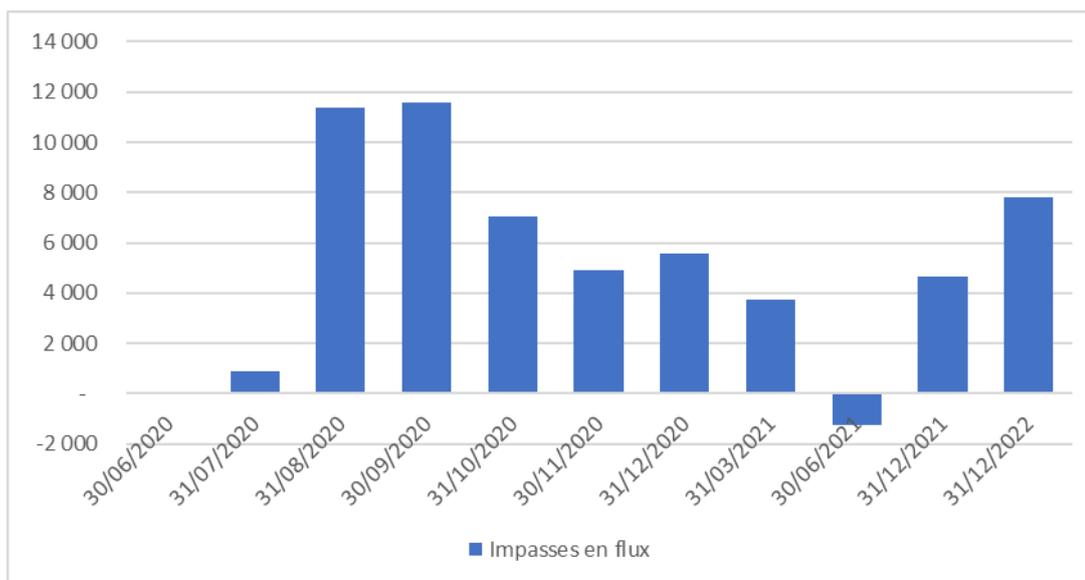
Tableau n° 24 : Impasses en flux en millions de DA.

	Tombées des actifs	Tombées des Passifs	Impasses en flux
30/06/2020	-	-	-
31/07/2020	14 109	13 208	901
31/08/2020	11 789	431	11 358
30/09/2020	11 895	311	11 584
31/10/2020	7 498	433	7 065
30/11/2020	5 818	899	4 919
31/12/2020	6 338	752	5 586
31/03/2021	5 866	2 119	3 747
30/06/2021	4 383	5 658	- 1 275
31/12/2021	6 580	1 940	4 640
31/12/2022	12 112	4 284	7 828

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

À partir du tableau ci-dessus découle le graphique suivant :

Figure n° 10 : Impasses en flux.



Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Sur les sept premières périodes à partir de 31/07/2020 jusqu'à 31/03/2021, les impasses sont positives en raison des entrées de fonds qui s'expliquent par des tombées des actifs plus importantes en comparaison avec les tombées du passif pendant toute cette période.

La huitième période allant du 31/03/2021 au 30/06/2021 est très marquante. Elle se traduit par une sortie de fonds de 1 275 Millions de DA. Cela est dû à des tombées de ressources nettement plus importante que celle des actifs.

Les deux dernières périodes est très semblable aux sept premières périodes.

1-2-2 Analyses des impasses en stock

Pour rappel, l’impasse en stock est calculée par la différence entre les encours du passif et ceux de l’actif à une date donnée, ou par le cumul des impasses en flux, qu’elle soit positive ou négative. Elle représente un excédent ou un déficit de ressources.

Les résultats des calculs des impasses en stock sont présentés dans le tableau et le graphe suivant :

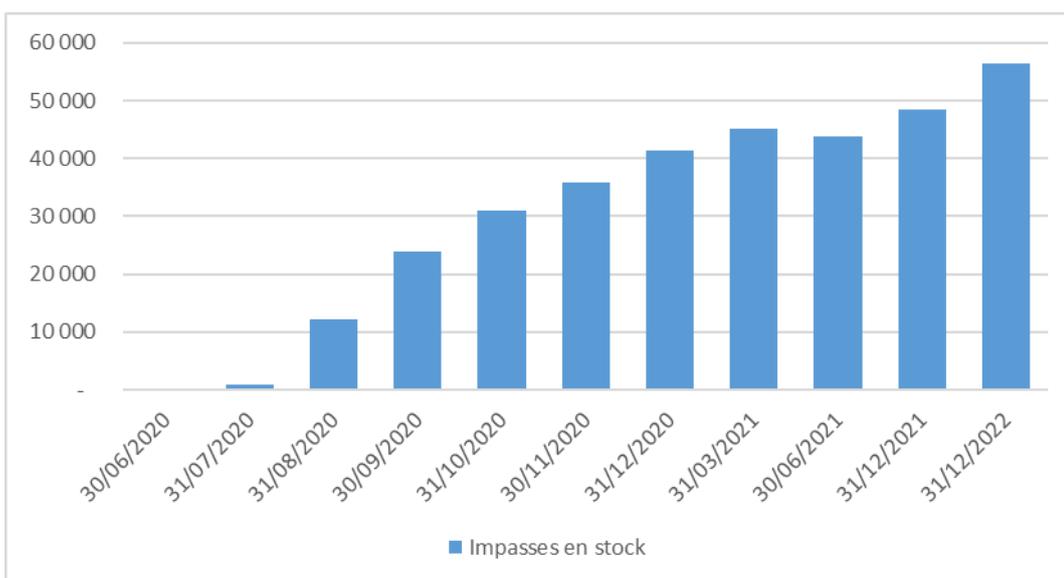
Tableau n° 25 : Impasses en stock en millions de DA.

	Impasses en stock
30/06/2020	-
31/07/2020	901
31/08/2020	12 259
30/09/2020	23 843
31/10/2020	30 908
30/11/2020	35 827
31/12/2020	41 413
31/03/2021	45 160
30/06/2021	43 885
31/12/2021	48 525
31/12/2022	56 353

Source : Elaboré par l’étudiant selon les données de ASBA.

Le graphique des impasses en stock :

Figure n° 11 : Impasses en stock.



Source : Elaboré par l’étudiant selon les données de ASBA.

De cette illustration, on constate que la banque se trouve en situation de surliquidité, car les impasses sont positives sur toute la période d'analyse correspondant à un excédent de ressources sur les emplois.

La nullité de la première impasse, s'explique par l'équilibre du bilan à la date d'étude.

Les écarts positifs représentent pour la banque un coussin de liquidité, et qui est en réalité une sûreté de ne pas être tombé en situation d'illiquidité jusqu'au 31/12/2022, d'une part. D'autre part, ces gaps positifs représentent un manque à gagner pour la banque, si ne les réemplois pas. C'est pourquoi ces fonds devront être placés pour pouvoir les rentabilisés.

1-3 L'indice de transformation

Ce ratio donne une indication sur le risque encouru par la banque en calculant la discordance des échéances entre les éléments de l'actif et du passif. Le calcul de cet indice se résume dans le tableau suivant :

Tableau n° 26 : Calcul de l'indice de transformation en millions de DA.

	Tombées des actifs	Tombées des Passifs	Coefficient	Actifs pondérés	Passifs pondérés
30/06/2020	-	-	-	-	-
31/07/2020	14 109	13 208	0,0425	599	561
31/08/2020	11 789	431	0,1274	1 502	55
30/09/2020	11 895	311	0,2110	2 509	66
31/10/2020	7 498	433	0,2945	2 208	128
30/11/2020	5 818	899	0,3781	2 200	340
31/12/2020	6 338	752	0,4616	2 926	347
31/03/2021	5 866	2 119	0,6274	3 680	1 329
30/06/2021	4 383	5 658	0,8753	3 837	4 953
31/12/2021	6 580	1 940	1,2521	8 239	2 429
31/12/2022	12 112	4 284	2,0041	24 274	8 586
TOTAL				51 974	18 793

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\sum \text{des passifs pondérés}}{\sum \text{des actifs pondérés}} = \frac{18\,793}{51\,974}$$

$$\text{Indice de transformation} = 36,1582\% < 1$$

L'indice de transformation est égal à 36,1582%. Cet indice est inférieur à 100%, et cela signifie que Al-Salam Bank transforme ses ressources courtes en emplois longs. En plus Elle emprunte à des durées plus courtes par rapport à celle qu'elle prête, cette situation peut se traduire par une forte exposition au risque de liquidité.

De ce fait, la banque doit instruire ses entités commerciales de favoriser la collecte des ressources longues.

2- Analyse de risque de taux de marge

Compte tenu de l'activité d'Al Salam bank qui est spécialisée dans les services financiers islamiques, les taux de marge sont des taux variables dont les valeurs exactes ne peuvent pas être connues qu'après l'échéance de service.

Donc pour la mesure du risque de taux de marge on a choisi la méthode des gaps comptable en taux variables, qui est la différence algébrique entre les emplois à taux variables et les ressources à taux variables.

Les emplois à taux variables sont présentés dans le tableau suivant avec les taux de marges y afférents au 30/06/2020 :

Tableau n° 27 : Montants et taux de marges des emplois à taux variables au 30/06/2020.

	Montants (MDA)	Taux de marge
Mourabaha	54	6,73%
Bai Bitakssit	14 838	7,69%
Financement immobilier particuliers	2 772	7,28%
Bai Li Adjel	21 096	6,73%
Ijara	12 417	8,62%
Istisna'a	5 196	7,60%
Al Salam	30 323	7,39%
Moudharaba / Moucharaka	7 315	7,65%
TOTAL	94 011	

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Les ressources à taux variables sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau n° 28 : Montants des ressources à taux variables au 30/06/2020 en millions de DA.

	Montants (MDA)
Comptes épargne sur livret	14 458
Depots à terme	3 294
Bons d'investissement	18 485
TOTAL	36 237

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Les taux de marges des ressources à taux variables au 30/06/2020 sont les suivant :

Tableau n° 29 : Taux de marges des ressources à taux variables au 30/06/2020.

	Maturité	Taux de marge
Livrets d'épargne		3,05%
Bons d'investissement et dépôts à terme	3 mois	1,78%
	6 mois	2,54%
	12 mois	3,20%
	18 mois	3,40%
	24 mois	3,81%
	36 mois	4,06%
	48 mois	4,32%
	60 mois	4,82%

Source : Elaboré par l'étudiant selon les données de ASBA.

Impasse en taux = Emplois à taux variable - Ressources à taux variable

Impasse en taux = 57 774 millions de DA.

L'impasse en taux est positive, cela signifie que la banque est exposée à un risque de baisse des taux. Cela indique qu'une partie des actifs à taux variables est financée par des ressources internes ou des dépôts à vue. Dans ce cas, il s'agit d'une exposition défavorable de la marge d'intérêt à la baisse des taux.

Pour calculer l'effet d'une baisse de 1% de tous les taux de marges, on utilise la formule suivante :

$$\Delta \text{Marge} = \text{Impasse en taux} * \Delta \text{taux de marge}$$

$$\Delta \text{Marge} = 57\,774 * (-0.01) = -577.74 \text{ millions de DA}$$

En conclusion, si les taux de marge diminuent de 1%, la banque verra sa marge d'intérêt diminuer de 577.74 millions de DA.

Après avoir montré la démarche de l'ALM au sein d'Al-Salam Bank Algeria pour gérer le risque de liquidité et le taux de marge, les résultats obtenus des différents outils de mesure nous ont donné des informations sur la position de liquidité et de taux. Pour cela, dans la section suivante nous tenterons d'analyser et commenter cette situation et de recommander à Al-Salam Bank Algeria les différentes mesures, qui nous semblent adéquates, pour améliorer cette démarche en sein de l'ALM, afin d'optimiser sa rentabilité et de garder une marge nette positive dans les jours à venir.

Section 3 : Analyse et recommandation

Après avoir présenté dans les précédentes sections, les différentes méthodologies de mesure des risques de liquidité et de taux auxquels Al-Salam bank est exposée, nous essayerons dans la présente section d'analyser la situation d'ASBA, ensuite de formuler quelques recommandations que nous jugeons utiles pour la gestion desdits risques.

1- Analyse des résultats

Les hypothèses, sous lesquelles nous venons de mesurer les risques, peuvent atténuer l'exactitude et la fiabilité des calculs et forcément aux résultats.

En effet, l'analyse est réalisée sur la base d'un bilan arrêté au 30 juin 2020, sans aucune production nouvelle n'est prise en charge après cette date et que l'amortissement de ses postes n'est justifiable que sous cette hypothèse, car nous avons utilisé des outils de mesure statique. Ainsi, l'ignorance de la nouvelle production pourrait impacter les résultats obtenus dans la mesure où la prise en considération de cette source pourra réduire le besoin en liquidité voire le transformer en excédent disponible pour financer de nouveaux emplois.

Cela permet de conclure qu'une telle analyse (sous mort du bilan) n'est pas destinée à prévoir les excédents ou les besoins en liquidité futurs, mais plutôt à exposer les décalages que l'activité de transformation entraîne, et mettre ainsi l'accent sur le risque qui en découle et qui pourrait compromettre l'activité de la banque.

L'analyse de la position de liquidité d'ASBA a fait ressortir une situation de surliquidité. On peut le remarquer à travers le profil d'amortissement des actifs et passifs et les impasses de liquidité en stock qui sont positives pour toutes les périodes de l'étude. Cela reflète un excédent des ressources qui crée des ressources inutilisées, oisives. Celles-ci se traduit par un manque à gagner puisqu'elles pourraient être rentabilisées tout en engendrant un coût que la banque se doit de supporter.

Le calcul des impasses en flux nous a permis d'avoir une image sur le niveau de couverture des entrées et sorties de même échéance, Il en résulte de cette situation que la banque a la capacité de faire face à ses emplois par ses ressources de la même période seulement. A l'exception de la huitième période où les entrées de fonds sont inférieures au montant des sorties de la même période, cela signifie que la banque doit trouver de nouvelles ressources pour combler son besoin de liquidité.

L'indice de transformation calculé est de 0,3615, étant inférieur à 1, il traduit l'absence des ressources longues pour équilibrer le financement des emplois. Dans ce cas la banque peut tomber dans une situation d'illiquidité, comme c'est le cas dans la huitième période du 31/03/2021 au 30/06/2021.

Cet excédent de ressources n'est pas toujours favorable pour la banque. En effet, cette situation fait courir à la banque un risque de baisse de taux de marge, dans le sens où elle aura un manque à gagner

2- Recommandations

L'analyse de la situation d'Al-Salam bank et les résultats obtenus, ont été considérablement affectés par la fiabilité de certaines informations. D'autres informations bien que nécessaires pour notre travail n'ont pas été obtenues pour des raisons de confidentialité. Afin de développer encore plus la gestion actif-passif qui lui permettrait de gérer au mieux ses risques financiers et d'optimiser sa rentabilité et pour accroître l'efficacité de la gestion du risque de liquidité, nous avons tenté d'émettre en ce sens quelques recommandations qui nous paraissent nécessaires :

- La mise en place d'un système d'information plus performant que l'actuel est devenu une nécessité qui s'impose pour le traitement, l'exploitation et la transformation des informations. Celui-ci devrait permettre à la banque de connaître avec précision, ou du moins, avec le minimum de décalage possible l'écoulement des différents postes d'actifs et de passifs, ainsi que la modélisation des autres postes sans échéance et la prise en compte des nouvelles productions et des postes du hors bilan. En outre, l'utilisation d'un système d'information performant va permettre aussi de mettre en place des prévisions sur les besoins futurs de financement avec une qualité d'information satisfaisante ;
- La constitution d'un tableau de bord qui a pour objectif de synthétiser les indicateurs du risque, permettant aux gestionnaires (responsables) de l'ASBA de détecter les insuffisances et les prendre en charge en temps réel, ce qui leur facilitera la prise de décision. Il est préférable que les indicateurs de risques de liquidité et de taux de marge soient complétés par une présentation de tableaux de bord qui permettrait de donner à la direction générale et à la structure chargée de la gestion du risque les moyens d'apprécier de manière rapide et régulière les informations clés pour le pilotage ;
- La définition d'une politique de gestion des risques, jusqu'ici les situations de liquidité et de taux étaient considérées comme une résultante de la politique générale de la banque. Aujourd'hui, elles doivent être considérées comme un élément stratégique de cette politique. Dans le cadre de la gestion de la liquidité, la banque doit disposer de sources de liquidités fiables pour satisfaire ses engagements actuels et prospectifs. Les objectifs principaux liés à ce domaine sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des ressources diversifiées de financement de marché et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui permette un accès immédiat à des liquidités. La mesure de la

position de liquidité se fait en fonction des risques en situation normale et en situation de crise ;

- La coordination entre les différentes entités de la banque, elle relève d'une très grande importance, puisqu'elle permet d'un côté d'affecter le montant des besoins aux ressources de la banque, et d'un autre côté de s'échanger les données entre les différentes entités.

Conclusion du chapitre

Dans ce dernier chapitre, on a pu présenter une étude de cas portant sur l'application de quelques techniques de l'ALM pour analyser le risque de liquidité et le risque de taux au niveau d'Al-Salam bank.

De ce fait, nous avons procédé tout d'abord à l'établissement des profils d'échéance de chaque poste du bilan pour avoir enfin le profil d'échéance de l'actif et du passif, et cela sur la base de quelques hypothèses simplificatrices compte tenu des contraintes rencontrées de disponibilité de l'information.

Ce profil d'échéance nous a permis d'établir le tableau d'amortissement des actifs et des passifs, à partir duquel nous avons pu déterminer les impasses de liquidité en flux et en stock et même l'indice de transformation.

Par la suite, on a déterminé l'impasse en taux et la variation de marge si les taux de marge baissent.

Cependant, pour que la banque puisse optimiser leur structure du bilan, elle doit veiller à

- La création d'une cellule qui sera chargée d'analyse et de suivi des risques ;
- Développement d'un système d'informations fiable ;
- Définir une politique cohérente et globale de la gestion des risques.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La banque est un intermédiaire entre les agents qui ont besoin d'un financement et les agents à capacité de financement, la banque assure cette intermédiation en positionnant le département « trésorerie » comme un centre de coût interne.

Ainsi, toute activité réalisée par le département « trésorerie » peut donner naissance à un risque ; dont la gravité varie selon sa nature et en fonction de l'exposition de la banque à ce risque.

La gestion des risques, quant à elle, doit se faire en trois étapes à savoir : l'identification, la mesure et la couverture. La dernière étape peut se faire par des moyens tels que la réorientation de la politique, la réalisation d'un adossement entre les actifs et les passifs ou la titrisation, il s'agit là de la reconstitution du bilan. Dans des pays où un marché financier développé et dynamique existe, on peut également se servir de produits dérivés adaptés à chaque type de risque.

Le risque de liquidité est traditionnellement mesuré par la méthode des impasses qui est souvent complétée par des indicateurs comme l'indice de transformation. Ladite méthode est basée sur les flux à recevoir et à payer sur un horizon donné, laquelle nous permette d'identifier tout problème potentiel d'illiquidité.

Concernant le risque de taux, la réglementation n'est pas très explicite sur les moyens de sa gestion, mais en théorie une multitude de moyens sont à la disposition du gestionnaire comme les impasses, le Earning at Risk ou le Cost to Close ou encore la VaR bien que l'utilisation de certaines méthodes reste assez limitée.

Quant au risque de change, la méthode des positions de change est la plus utilisée. En Algérie les banques ne font qu'une mesure des avoirs en devises sans tenter de les gérer. Ceci est dû au fait que la réglementation algérienne interdit aux banques d'intervenir sur le marché international de la devise, et pour se prémunir contre le risque de change, elles obligent leurs clients à bloquer une provision couvrant toute variation du cours.

Par notre travail, nous avons tenté de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la trésorerie bancaire et les risques liés à celle-ci ?
- Qu'est-ce que l'ALM, et comment la banque conçoit-elle cette approche pour gérer les risques financiers ?
- En pratique, comment traite-t-on les risques liés à la trésorerie ?

Afin d'amener des réponses aux questions précédentes, nous avons effectué des recherches sur le sujet abordé, ainsi qu'une étude d'un cas pratique que nous avons réalisé

CONCLUSION GENERALE

au sein d'Al-Salam bank qui nous a permis de confirmer toutes les hypothèses retenues dans notre travail qui sont les suivantes :

- La première hypothèse : La trésorerie est considérée comme une source de profit lorsqu'elle intervienne chaque jour sur les marchés monétaires et de change. Une bonne gestion des ressources de la trésorerie est indispensable pour la réalisation de cette profitabilité, celle-là est confirmée ;
- La deuxième hypothèse : La trésorerie représente une partie essentielle de l'ALM de par la nature de son activité principale qui consiste à gérer les flux de liquidité, ce qui lui a permis d'élaborer des procédés de gestion des risques financiers, elle est aussi confirmée ;
- La dernière hypothèse : L'approche ALM consiste à effectuer une analyse des postes du bilan et d'un calcul de liquidité afin de déterminer la position de cette dernière et de proposer des solutions adéquates pour chaque cas, elle est également confirmée.]

Notre cas pratique a fait l'objet d'un essai d'application de la méthode ALM sur Al-Salam bank en matière de risque de liquidité et de taux de marge. L'étude a révélé une situation excédentaire en liquidité et une exposition défavorable à une baisse des taux de marge.

La gestion des risques financiers notamment le risque de liquidité nécessite une amélioration dans sa gestion. Pour ce faire, nous recommandons à Al-Salam bank de mettre en place un nouveau système d'information plus performant permettant à la banque de recueillir des données exactes.

Enfin, malgré les efforts déployés pour réaliser ce travail, on était contraint de négliger le hors-bilan, les options cachées et la nouvelle production dans le calcul des impasses, faute d'information insuffisantes voire non disponible dans certains cas. La dangerosité du COVID-19 et les mesures de confinement et de préventions prises par les pouvoirs publics est la raison des difficultés rencontrées pour la collecte des informations. Dans la plupart du temps mes contacts se sont limités à d'échange de communication par téléphone et de mails. Cette situation a entravé énormément le déroulement de mon stage pratique auprès de la banque d'accueil.

L'absence des produits dérivés et d'une bourse des valeurs mobilières active a également entravé le raffinement de l'étude et des résultats obtenus concernant la couverture des risques financière.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- AUGROS J-C., QUÉRUEL M., **Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire**, Economica, Paris, 2000.
- BESSIS J., **Gestion des risques et gestion actif-passif des banques**, Dalloz, Paris, 1995.
- DARMON J., **Stratégie bancaire et gestion de bilan**, Economica, Paris, 1988.
- DE COUSSERGUES S., BOURDEAUX G., **Gestion de la banque**, Dunod, Paris, 2010.
- DE COUSSERGUES S., GAUTIER B., **Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie**, Dunod, Paris, 2005.
- DEMEY P., **Introduction à la gestion actif-passif bancaire**, Economica, 2003.
- DESMICHT F., **Pratique de l'activité bancaire**, Dunod, Paris, 2004.
- DUBERNET M., **Gestion actif-passif et tarification des services bancaires**, Economica, Paris, 1997.
- ERRERA J-M., JIMENEZ C., **Pilotage bancaire et contrôle interne**, ESKA, Paris, 1999.
- POINCELOT D., **Les marchés de capitaux français**, Editions management société, Paris, 1998.
- RANSON G-P., **Trésorerie, risques de marchés et gouvernement d'entreprise**, Economica, 2003.
- SION M., **Gérer la trésorerie et la relation bancaire**, Dunod, 5^{ème} éd., Paris, 2011.
- TEULON F., **Les marchés de capitaux : bourses, marché monétaire, marché des changes, produits dérivés**, Seuil, Paris, 1997.
- VAN GREUNING H., BRATANOVIC S-B., **Analyse et gestion du risque bancaire : un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier**, Éditions ESKA, 2004.

Textes réglementaires et instructions :

- Banque d'Algérie, Instruction n° 78-95 du 26 décembre 1995 portant règles relatives aux positions de change.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque d’Algérie, Règlement n° 04-04 du 19 juillet 2004 fixant le rapport dit coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.
- Banque d’Algérie, Règlement n° 08-04 du 23 décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie.
- Banque d’Algérie, Règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banque et établissements financier.
- Banque d’Algérie, Règlement n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers.
- Banque d’Algérie, Règlement n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations.
- Banque d’Algérie, Instruction n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers.
- Banque d’Algérie, Communiqué sur la réunion du comité des opérations de politique monétaire, au 15 mars 2020.

Autres documents :

- Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Principes pour la gestion du risque de taux d'intérêt, 1997.

Mémoire :

- FOURAR Laidi Mohamed Saber, **La gestion des risques bancaires par la méthode ALM cas : Société Générale Algérie**, mémoire de master, Ecole Supérieure de Commerce, 2017.

Sites WEB :

- <https://acpr.banque-france.fr/>
- <https://www.alsalamalgeria.com/>
- <https://www.lafinancepourtous.com/>

TABLE DES MATIERES

Remerciements	I
Dédicaces	II
Liste des tableaux	III
Liste des figures	V
Liste des abreviations	VI
Sommaire	VII
Résumés	VIII
Introduction générale	A
Chapitre I : La trésorerie et les risques bancaires	1
Introduction du chapitre	2
Section 1 : La trésorerie bancaire	3
1- Définition de la trésorerie bancaire	3
2- Les fonctions de la trésorerie	3
2-1 La trésorerie sociale	4
2-2 La trésorerie autonome	4
3-Missions et qualités de trésorier	4
3-1 Les missions du trésorier	4
Assurer et gérer la liquidité	4
Gérer les risques	4
Augmentation des marges	5
Assurer la sécurité des transactions	5
3-2 Les qualités requises	5
4- Les outils du département trésorerie	5
4-1 Les outils directs	6
4-1-1 Le comité de gestion actif-passif ou Asset Liability Management Comitee (ALCO)	6

4-1-2 Le taux de cession interne -----	6
4-2 Les outils indirects -----	7
4-2-1 L'intervention sur le marché monétaire -----	7
4-2-2 l'intervention sur le marché financier -----	8
Section 2 : Les risques bancaires -----	9
1- Définition du risque bancaire -----	9
2- Les types de risques bancaires -----	9
2-1 Les risques non financiers -----	10
2-1-1 Risque opérationnel -----	10
2-1-2 Risque stratégique -----	10
2-2 Les risques financiers -----	10
2-2-1 Risque de liquidité -----	10
2-2-2 Risque de taux d'intérêt -----	11
2-2-3 Risque de taux de change -----	11
2-2-4 Risque de marché -----	12
2-2-5 Risque de contrepartie -----	12
2-2-6 Risque de solvabilité -----	12
Section 3 : Normes et réglementation bancaire -----	12
1- Normes du Comité de Bâle -----	13
1-1 Comité de Bâle -----	13
1-2 Ratio Cooke -----	13
1-3 Ratio Mac Donough -----	14
1-3 Ratio de levier -----	14
1-4 Ratios de liquidité -----	15
1-4-1 Ratio de liquidité à court terme -----	15
2- Réglementation bancaire en Algérie -----	16
2-1 Le capital minimum -----	16

2-2 Coefficient minimum de solvabilité	17
2-3 Ratio de liquidité	19
2-4 Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes	19
2-5 La division des risques	20
2-6 Les réserves obligatoires	20
2-7 Régime de participation	21
2-8 Le niveau des engagements extérieurs	21
2-9 La position de change	21
Conclusion du chapitre	22
Chapitre II : La gestion actif-passif (ALM)	23
Introduction du chapitre	24
Section 1 : Présentation de la gestion actif-passif	25
1- Définition	25
2- Mission et objectif de la gestion actif-passif (ALM)	26
2-1 Mission	26
2-2 Objectif	27
3- Champ d'application de la gestion actif-passif (ALM)	27
4- Composante et organisation hiérarchique de la gestion actif-passif	28
4-1 Composante de l'ALM	28
4-1-1 Base de données	28
4-1-2 Outils d'analyse	29
4-1-3 Les reportings	29
4-2 L'organisation hiérarchique	29
4-2-1 Les instances de décision	29
4-2-2 Les équipes dédiées à la gestion du bilan	30
5- La démarche de l'ALM	32
5-1 La démarche globale	32

5-2 La démarche prévisionnelle -----	32
Section 2 : Identification et évaluation des risques financiers -----	34
1- Le risque de liquidité-----	34
1-1 Source de liquidité-----	34
1-2 Sources de risque de liquidité -----	35
1-2-1 Le risque de financement :-----	35
1-2-2 Les risques de négociation (trading liquidity risks) : -----	36
1-3 La mesure du risque de liquidité-----	36
1-3-1 Profil d'échéance -----	36
1-3-2 Les impasses en liquidité -----	36
1-3-3 Indice de transformation -----	38
2- Le risque de taux d'intérêt -----	39
2-1 Sources de risque de taux d'intérêt -----	39
2-1-1 Le non adossement -----	39
2-1-2 Le risque de base (spread) -----	39
2-1-3 Le risque de déformation de la courbe des taux. -----	40
2-1-4 Le risque d'existence d'options-----	41
2-2 La mesure du risque de taux d'intérêt -----	41
2-2-1 Méthode des Gaps -----	41
2-2-2 La valeur actuelle nette (VAN) -----	43
3- Le risque de change -----	45
3-1 Sources de risque de change-----	45
3-1-1 Le risque de transaction -----	45
3-1-2 Le risque de traduction -----	45
3-1-3 Le risque de consolidation -----	45
3-2 La mesure du risque de change par la position de change -----	46
Section 3 : La gestion et la couverture des risques -----	48

1- Recomposition du bilan	48
1-1 L'adossement	48
1-1-1 L'adossement en liquidité	49
1-1-2 L'adossement en taux	49
1-2 Redéfinir la politique commerciale	49
1-3 Les stratégie de financement	50
1-4 La titrisation	50
1-4-1 Définition	50
1-4-2 Mécanisme de la titrisation	51
1-5 Immunisation en duration	52
2- Produits dérivés	52
2-1 Les options	52
2-1-1 Les options de taux d'intérêt	53
2-2 Les swaps	54
2-2-1 Les swaps de taux d'intérêt	54
2-2-2 Les swaps de devise	55
2-3 Les contrats à terme ou Futures	55
2-4 Forward rate agreement (FRA)	55
3- Les taux de cession interne	56
3-1 Les objectifs des taux de cession interne	56
4- La marge commerciale et la marge de transformation	56
4-1 La marge commerciale	57
4-2 La marge de transformation	57
5- L'allocation des fonds propres	57
5-1 Les formes des fonds propres	58
5-1-1 Les fonds propres comptables	58
5-1-2 Les fonds propres réglementaires	58

5-1-3 Les fonds propres économiques	58
5-2 Les méthodes d'allocation des fonds propres	59
5-2-1 L'approche prudentielle	59
5-2-2 L'approche économique	59
Conclusion du chapitre	60
Chapitre III : La gestion des risques financiers au sein de «ASBA»	61
Introduction du chapitre	62
Section 1 : présentation de Al-Salam Bank	63
1- Création et historique de la banque	63
2- Objectifs et principes de la banque	63
3- Produits et services de ASBA	64
3-1 Les opérations de financement	64
3-2 Les opérations de commerce extérieur	64
3-3 Les opérations de placement et d'investissement	64
3-4 Les services	65
4- L'organigramme d'Al Salam Bank Algeria	65
Section 2 : La démarche ALM pour gérer les risques au sein de Al-Salam Bank	67
1- Analyse de risque de liquidité	67
1-1 Le profil d'échéance	67
1-1-1 L'analyse de l'actif de bilan	68
1-1-2 L'analyse du passif du bilan	79
1-1-3 Le profil d'amortissement des actifs et des passifs	84
1-2 Les impasses en liquidité	85
1-2-1 Analyses des impasses en flux	85
1-2-2 Analyses des impasses en stock	87
1-3 L'indice de transformation	88
2- Analyse de risque de taux de marge	89

Section 3 : Analyse et recommandation -----	91
1- Analyse des résultats -----	91
2- Recommandations-----	92
Conclusion du chapitre -----	94
Conclusion générale -----	95
Bibliographie -----	98
Table des matières -----	101